Communauté de Communes
Lomagne Gersoise
Territoire d'@ccueil et d'Excellence

RAPPORT D'ACTIVITES

COMMUNAUTAIRES

2015

I – RESUME DES PROJETS MENES ET DES ACTIONS DE COMMUNICATION

1. Projets et actions menés par compétence

- Economie
- Zones d’activités
- Tourisme
- Environnement
- Aménagement de l’espace et mobilité
- Habitat et urbanisme
- Voirie
- NTIC
- Ecole de musique

RESUME DES PROJETS MENES

① - Economie

- ***Poursuite du travail d'accompagnement du Service Economie :***

- Régime d'avances remboursables : 5 dossiers validés pour des investissements productifs et renforcements de trésorerie pour un montant de 17 000€.
- Travail en partenariat et réunions avec les associations de commerçants, ACAL32 et Fleurance Action pour engager une dynamique territoriale de l'animation commerciale.
- Accompagnement des commerçants dans le cadre du calendrier AD'AP : une vingtaine de dossiers accompagnés.
- Près de 80 de porteurs de projets reçus en 1er accueil.
- Rencontres avec une 30aine de « nouveaux arrivants » et présentation des missions du service économie
- Suivi des entreprises de la Pépinière : Cabinet DAC, Arkoris, NINET PLV, Duckprint, Pacific West Food, MID, Atelier Gomez, Abora, Sohé, Da Costa, Oralu, MPS
- Octroi d'une subvention de 130 000 euros à la SARL VERGERS DE GASCOGNE dans le cadre d'un investissement immobilier en lien avec la Région et l'Europe (contrat d'appui).

- Mise en œuvre de la stratégie économique.
  - Suivi et gestion de la bourse de l'Immobilier des entreprises, 32 offres recensées
  - Suivi de l'observatoire économique des immatriculations et des radiations.
  - Suivi de la Convention de revitalisation ITM LAI, accompagnement des projets des entreprises, participation aux Comités d'engagement à la sous-préfecture de Condom.
  - Participation aux réunions Service Public pour l'Emploi (SPEL)
  - Création d'une Bourse de l'emploi qui recense l'ensemble des offres d'emploi sur le territoire
  - Création du Forum de l'emploi le 29/04/15 : 30 entreprises, 170 offres d'emploi, 672 visiteurs, 30 contrats signés.

RESUME DES PROJETS MENES

- Animations à la pépinière :
  - Petits déjeuners ECO (financement participatif, e-commerce, accessibilité, véhicules professionnels)
  - Création des ECOnviviales (notation des entreprises à la banque de France, Cyber sécurité)
  - Opération Transmission – Reprise d'entreprises avec la CMA
  - Prise en charge de stands pour 2 entreprises de la Pépinière (Sohé et Duckprint) pour la Foire de la Saint-Martin à Lectoure.
  - Renouvellement Certification qualité et obtention de la Certification NF X 50 770 : « activités des Pépinières d'entreprises »

- Poursuite de la démarche Pôle 21 :
  - La marque économique de la Lomagne Gersoise, dont l'objectif est de fédérer les initiatives de toutes les forces vives, des acteurs économiques, de tisser des réseaux et mettre à disposition des outils de développement pour faciliter toute action permettant de palier à la crise économique et au développement du territoire de la Lomagne Gersoise qui est à la fois un véritable carrefour économique ouvert sur l'économie du Sud-Ouest et une destination très agréable à vivre.
  - Pôle 21 c'est un espace collaboratif à destination des décideurs économiques. Pôle 21 repose sur les entreprises. C'est une forme de management territorial innovant.
  - 6 thèmes abordés : l'emploi, circuits courts, marchés publics, animation de la communauté des entrepreneurs, NTIC, et tourisme.
  - Mise en place d'une soirée du développement économique du 24 juin 2015 présentée en page 16.
  - Création du SCPE pour accompagner les entreprises qui connaissent des difficultés
  - Création d'une Newsletter (6 éditions en 2015)
  - Conception et réalisation d'un film "DEVENEZ LES NOUVEAUX ACTEURS DE POLE 21" 730 vues sur youtube le 17/09/2015 Candidature aux Trophées de la communication du Sud-Ouest et au 27e prix Cap'com de la communication publique territoriale.

- Participation financière à la soirée organisée par le Club Entreprendre en Gascogne : conférence d'Olga CIESCO

- Consultation d'entreprises pour la création d'ateliers de production en extension de la Pépinière d'entreprises à Lectoure, attribution des marchés pour un montant de travaux de 347 550.86 € HT.

- Consultation d'entreprises pour la création d'un parking de 12 places en extension de la Pépinière d'entreprises à Lectoure, attribution du marché pour un montant de travaux de 29.902,70 € HT.

RESUME DES PROJETS MENES

② - Zones d'activités

Aménagement de l'Avenue Clément Fayat en zone industrielle de Fleurance : réception des travaux le 7 Janvier 2016, pour un montant total de 1 812 730,73 € HT, comprenant sous maîtrise d'ouvrage déléguée : 91 812,69 € HT d'eau potable pour le compte du Syndicat de Fleurance (SERF) et 54 148,51 € HT d'assainissement pour le compte de la Mairie de Fleurance.

- Déploiement de la fibre optique pour le compte de Gers Numérique sur l'avenue Clément Fayat en zone industrielle de Fleurance, réception le 7 Janvier 2016 pour un montant de 91 615,28 € HT (maîtrise d'ouvrage déléguée).
- Consultation d'entreprises pour la démolition des anciens silos de « Catusse » en zone industrielle de Fleurance, attribution du marché pour un montant de 35 797,20 € HT.
- Commercialisation ZI de Fleurance : Vergers de Gascogne (9 207m² à 10 euros m²).
- Commercialisation ZA des Galis à Lectoure : Néant

③ - Tourisme

- **Recrutement chargé de mission**
  Esther Lévine a pris ses fonctions en décembre 2014. Trois missions lui ont été confiées et conduites durant toute l'année 2015 :
  - MISSION 1 (VOLET INSTITUTIONNEL) : Organiser et accompagner le transfert de la compétence tourisme,
  - MISSION 2 (VOLET STRUCTUREL) : Définir l'organisation et les missions du futur OT intercommunal, préparer les conditions de la fusion des OTSI actuels,
  - MISSION 3 (VOLET STRATÉGIQUE) : Elaborer et conduire la stratégie de développement touristique du territoire 2014-2020.

- **Transfert de compétence**
  Le vote de la Loi NOTRé en août 2015 a permis aux communautés de communes de se saisir de la compétence tourisme et d'agir en particulier sur le volet promotion du tourisme via l'institution d'un office de tourisme communautaire. Dans ce cadre, les actions conduites en 2015 sont :
  - Concertation auprès des élus communaux afin d'évaluer la géographie touristique territoriale
  - Aide juridique aux communes afin de faciliter le transfert de compétence
  - Rencontre avec les présidents et dirigeants ainsi que les personnels des OTSI en place afin de préparer la fusion vers un Office de tourisme communautaire
  - Elaboration d'un calendrier et choix du statut du futur office de tourisme
  - Réflexion sur l'institution d'une taxe de séjour communautaire
  - Réalisation d'un avant-projet de schéma stratégique du développement touristique territorial

  Le transfert de compétence est effectif depuis le 31 décembre 2015.

RESUME DES PROJETS MENES

- **Projets**
  En réponse à des appels à projets régionaux sur l'aide au renouvellement et à l'attractivité des bourgs centres, deux projets ont été soutenus par la communauté de communes et les communes de Fleurance et Lectoure :
  - La création d'un Laboratoire d'Initiatives Rurales à Fleurance, qui intègre un incubateur de startup dans la nouvelle économie numérique du tourisme, des espaces de co-working, d'animation scientifique et de mémoire, ainsi que les locaux du bureau local de l'office de tourisme communautaire
  - La rénovation et le développement de l'espace accueillant l'office de tourisme communautaire et ses nouveaux services à Lectoure (siège social, pôle numérique et commercial, services centraux de concertation et de conciergerie).

  Les deux projets ont été retenus et débuteront courant 2016.

- **Entretien des sentiers de randonnée**

Le programme de valorisation et de plantations le long des chemins de randonnés s'est poursuivi en 2015 par la programmation des opérations de plantation à conduire en 2016.

Ont ainsi été programmées les opérations suivantes :
- Plantations à LA ROMIEU :
- plantations de haies au lieu dit "Les Toupies" : au printemps 2016
- Longueurs plantations : 250 m

- Plantations à LA SAUVETAT :
- plantations de haies champêtres au lieu-dit "Constantin" au printemps 2016
- Longueurs plantations: 400 m

Aire de pique-nique
- Commune de Montestruc – Lieu-dit « Belloc »
- Commune de Lectoure – Vallée du Touron et lieu-dit « Abat »
- Commune de La Romieu – Lieu-dit « Triqué »

Entretien annuel
- 2 passages de nettoyage avec machine en bordure de plantation
- 2 passages de nettoyage manuel entre les plantations

Sur le plan budgétaire, 5.000 € par an sont consacrés aux plantations et aménagements pour valoriser les chemins.
Le fonctionnement du service représente un coût de près de 80.000 € sur l'année, hors amortissement de matériel, et compte 3 agents représentants 1,5 équivalent temps plein.

④ - <u>Environnement</u>

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :

- Le diagnostic des systèmes d'assainissement s'est achevé en 2008. En 2009, le contrôle de bon fonctionnement des installations existantes pour une périodicité de 8 ans a démarré. En 2015, 366 contrôles ont été réalisés sur le territoire.
- En matière de neuf : 56 chantiers contrôlés avec conformité et 59 dossiers instruits (comprenant les permis de construire et les réhabilitations). 37 CU ont été instruits.

En 2015, la Lomagne Gersoise est lauréate de l'appel à projet national « Plan de Paysages ».

Cet appel à projets poursuit 2 objectifs. Le premier consiste à inviter des territoires à expérimenter et à innover dans leur approche paysagère, en vue de formuler ces objectifs de qualité paysagère. Le second objectif de cet appel à projets consiste, sur la base d'une capitalisation et d'une consolidation de la méthodologie au niveau national, à diffuser et à promouvoir ensuite, au-delà même de l'outil plan de paysage, la démarche paysagère.

RESUME DES PROJETS MENES

⑤ - Aménagement de l'espace et mobilité

- Service de **Transport à la Demande** en 2015.
  110 inscrits sur 28 communes, 888 trajets effectués représentant 18.705 km parcourus.
  Le coût du service s'élève à 28.014,45 € en 2015

Lieu de destination	Nb de trajets	Kms	Coût	Recettes utilisateurs
Fleurance	**570**	**10138**	**17 133,22 €**	**2 323 €**
Lectoure	**255**	**5724**	**9 673,56 €**	**1 045 €**
Condom	**63**	**2843**	**4 804,67 €**	**264 €**
Toussaint			**35,00 €**	**0**
TOTAL	**888**	**18705**	**31 646,45 €**	**3 632 €**
Cout total 2015				**28 014,45 €**

- Adhésion au syndicat mixte SCoT de Gascogne pour la réalisation d'un **Schéma de Cohérence Territorial**

⑥ - Habitat et urbanisme

- Aire d'accueil des gens du voyage : En 2015, le taux d'occupation moyen est de 77% et évolue entre 15,3% à 98,3% selon les mois.
- Suite à l'étude pré opérationnelle, réflexion sur la mise en œuvre d'une OPAH revitalisation-rurale (régie ou bureau d'études) - début du suivi animation prévue 1er semestre 2016.
- Service urbanisme :
  - Instruction des autorisations d'urbanisme pour 37 communes au 31 décembre 2015 pour un volume d'environ 950 actes
  - Accompagnement de 8 collectivités pour la réalisation ou la révision de leur document d'urbanisme
- Animation d'un groupement de commandes de 14 communes pour la réalisation des agendas d'accessibilité

⑦ - Voirie

- Démarche de concertation pour la redéfinition de l'intérêt communautaire en matière de voirie.
  Périmètre non arrêté en cette fin d'année.
- Entretien voirie : Suite à une consultation, l'entreprise STPAG a été retenue pour le lot voirie et l'entreprise Tagliaferri pour le lot assainissement.
- Entretien des dépendances vertes : 26.836,28 € TTC
- Dégâts d'orage :
  - Précipitation exeptionnelle du 12 juin :
    - Lectoure 360€/TTC
  - Précipitation exeptionnelle du 2 juillet :
    - Lagarde Firmacon 360€/TTC
    - Cadeilhan 504€/TTC
  - Précipitation exeptionnelle du 1er septembre :
    - Lagarde Firmacon 450€/TTC
    - Cadeilhan 360€/TTC
    - Fleurance 1005€/TTC
    - Réjaumont 405€/TTC
    - La Sauvetat 270€/TTC

Montant total des interventions d'urgences : 3714€/TTC

- Mise en place d'un service commun marchés publics et travaux. Ci-dessous le tableau récapitulatif des communes adhérentes et des montants de travaux suivis.

  Montant service de base (adhésion annuelle) : 2€ par habitant
  Montant service complémentaire (suivit travaux) : 4% du montant HT des travaux.

RESUME DES PROJETS MENES

	Commune	Nb hab	service base	Montant travaux HT	service complémentaire	cout commune
1	Brugnens	265	530 €	23 385,00 €	935,40 €	1 465 €
2	Castelnau-d'Arbieu	220	440 €		- €	440 €
3	Castet-Arrouy	189	378 €	11 473,40 €	458,94 €	837 €
4	Céran	199	398 €	17 231,86 €	689,27 €	1 087 €
5	Cézan	182	364 €		- €	364 €
6	Flamarens	131	262 €	18 471,96 €	738,88 €	1 001 €
7	Gimbrède	321	642 €	34 340,71 €	1 373,63 €	2 016 €
8	Miradoux	553	1 106 €	22 164,00 €	886,56 €	1 993 €
9	Pauilhac	686	1 372 €	64 370,80 €	2 574,83 €	3 947 €
10	Peyrecave	80	160 €	14 035,52 €	561,42 €	721 €
11	Plieux	162	324 €	12 654,50 €	506,18 €	830 €
12	Puységur	77	154 €		- €	154 €
13	Réjaumont	227	454 €	16 875,00 €	675,00 €	1 129 €
15	Sainte-Mère	213	426 €	10 742,00 €	429,68 €	856 €
16	Sainte-Radegonde	187	374 €	10 767,50 €	430,70 €	805 €
17	Sempesserre	326	652 €	18 331,15 €	733,25 €	1 385 €
	TOTAL	**4 018**	**8 036 €**	**274 843,40 €**	**10 994 €**	**19 030 €**

⑧ - <u>NTIC</u>

- Poursuite de la mise en œuvre de la couverture de l'ensemble des zones blanches du territoire et participation au syndicat mixte ouvert Gers Numérique pour la mise en œuvre du SDAN (Schéma Départemental d'Aménagement Numérique) pour le très haut débit pour un montant de 145.201 € par an.
- Système d'Informations Géographiques (SIG) : poursuite de l'intégration des données en lien avec le service urbanisme.

⑨ - <u>Ecole de musique</u>

- Nombre d'élèves : 254 à la rentrée 2015
- Nombre d'heures d'enseignement hebdomadaire : 135,5

La participation des parents représentait 18 % du coût réel engagé par la collectivité.

- Pour l'année 2015-2016, 18 concerts d'élèves répartis sur communes (Sempesserre, Miramont-Latour, Castet-Arrouy, Urdens, Castéra-Lectourois, La Sauvetat, Sainte Radegonde, La Romieu, Castenau d'Arbieu, Préchac, Céran, Puységur (pour la 1e fois) sans oublier Fleurance et Lectoure (classes instrumentales, chorales, harmonie junior, les ensembles des différentes classes…..)
- 3 journées de découverte de la chorale Adultes (Goutz, Castéra-Lectourois et Pauilhac)
- Des stages (saxophones, guitares, ensemble de cuivres, accompagnement avec le piano, batterie, chorale ados, harmonie junior….) qui ont souvent donné lieu à des concerts de restitution de stages
- Participation à la fête de la musique (Ehpad sur Fleurance et spectacle de fin d'année sur Lectoure)
- Echange entre les écoles de musique de la CCLG et Mérignac avec la classe de clarinette ; entre notre chorale d'adultes et une d'Auch « Escale Vocale »
- Participation au festival Cuivro Foliz de Fleurance
- Un projet autour de la voix (avec les classes de FM de 2e et 3e année) financé par l'ADDA (dans le cadre du printemps de la voix) qui proposait l'intervention d'une personne extérieure (Claude Henry Joubert) et qui faisait travailler sur ses chants (ce projet a eu lieu durant le 2e trimestre, avec 3 interventions).

RESUME DES PROJETS MENES

Pour élaborer l'ensemble de ces projets et actions, les différentes commissions thématiques se sont réunies 21 fois en 2015 :

COMMISSIONS	Nb de réunions
Affaires générales	5
Développement économique, Emploi et Innovation	6
Commerce Artisanat Agriculture	5
Tourisme et Attractivité du territoire	3
Habitat et Urbanisme	3
Services à la population	8
Aménagement de l'espace et du territoire communautaire, mobilité	2
Projet de territoire, coopération et contractualisation	1
Environnement Développement Durable Energies Renouvelables	3
Travaux et Equipements communautaires	5
Commission intercommunale d'accessibilité	1
TOTAL	**21**

2. Actions de communication

- En commun
- Supports de communication numérique
- Vœux de la CCLG Lectoure
  9 janvier 2015
- Portes ouvertes et inauguration siège
  24 avril 2015
- Rencontres économiques POLE 21
  24 juin 2015

JOURNAL EN COMMUN

En 2015, 3 numéros du journal sont parus : le n°37 en janvier, le n°38 en juin, le n°39 en octobre.

Les sujets dans En Commun n°37 :

- Le projet de territoire 2014-2020
- POLE 21, une marque pour le développement économique de la Lomagne Gersoise
- Nouveaux arrivants : 3 restaurants, 3 services, 4 commerces

Les sujets dans En Commun n°38 :

- Un plan de paysage
- Les actions de POLE 21, label TEPCV et OPAH
- Economie sociale et solidaire : les jardins de Cocagne
- Nouveaux arrivants : 2 restaurants, 2 services, 3 commerces, 1 artisan, 2 BTP

Les sujets dans En Commun n°39 :

- La loi NOTRE, l'intercommunalité de demain
- 3 nouvelles compétences : développement touristique, équipements scolaires et périscolaires, animation commerciale
- Economie sociale et solidaire : la régie rurale de services de Lomagne
- Nouveaux arrivants : 3 restaurants, 4 services, 2 commerces, 1 artisan

En commun

L'actualité trimestrielle de la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise

édito

L'année 2014 aura été riche pour la Lomagne Gersoise.
En premier lieu, vous avez pour la première fois choisi vos conseillers communautaires lors de l'élection municipale de mars dernier, élection qui préfigure l'important rôle que seront amenées à tenir les intercommunalités à l'avenir, dans un contexte de réforme territoriale importante.

En deuxième lieu, l'année 2014 aura surtout été marquée par le chantier de notre nouveau siège administratif, concrétisé par l'emménagement de l'équipe administrative le 1er décembre dernier. Ce nouveau bâtiment, respectueux des normes environnementales et qui a permis de proposer plus de 11 500 heures de travail aux entreprises du bâtiment de notre territoire, permettre désormais de vous accueillir dans des conditions optimales.

Enfin, 2014 aura également été l'année de la mise en place du projet de territoire de la Lomagne Gersoise, que je suis heureux de pouvoir vous présenter.
Il dessine nos orientations en matière de désenclavement numérique, de renforcement de l'attractivité par le tourisme, d'aménagement concerté de notre territoire, de mise en œuvre d'une offre de services et d'équipements aux publics, et surtout de développement économique en faveur de l'emploi.

Dans un contexte particulièrement difficile, l'économie restera en effet une préoccupation essentielle de la Lomagne Gersoise dans les années à venir. C'est dans ce sens que j'ai souhaité lancé "POLE 21" le 25 septembre dernier, afin que la communauté de communes affirme sa volonté d'identifier et de promouvoir les richesses de notre territoire, de fédérer les synergies de nos entreprises, et de conforter la Lomagne Gersoise en tant que territoire d'accueil et d'excellence

Pour cette nouvelle année 2015, je vous présente, au nom de toute l'équipe communautaire, élus et agents, nos meilleurs vœux et vous invite à partager un moment convivial le vendredi 9 janvier à 19h à la halle polyvalente de Lectoure pour la cérémonie des vœux de la Lomagne Gersoise.

Jean-Louis CASTELL
Président de la CCLG

N°37
Janvier 2015

sommaire

P02 LE PROJET DE TERRITOIRE (suite)
P03 INITIATIVE : PÔLE 21
P04 LES NOUVEAUX ARRIVANTS

LA CCLG À LA LOUPE

Le PROJET DE TERRITOIRE 2014-2020

Lors de la réunion de l'assemblée communautaire du 8 décembre dernier, les élus du Conseil se sont prononcés favorablement sur le projet de territoire présenté par le Président, qui servira de **feuille de route des actions à venir de la communauté de communes**.

LA LOMAGNE GERSOISE, UN TERRITOIRE AVEC DE NOMBREUX ATOUTS

Véritable carrefour ouvert sur l'économie du Sud-Ouest, à une heure de Toulouse et une demi-heure d'Agen, la Lomagne Gersoise regroupe 43 communes pour une population de plus de 20 000 habitants.

Située au sein d'un espace dynamique et privilégié au cœur de la Gascogne étendu sur 886 km², la Lomagne Gersoise présente toutes les spécificités d'un territoire rural, caractérisé par de vastes espaces agricoles, la présence du Gers et des paysages préservés.
Elle constitue également, autour de la RN21, un **pôle économique industriel et agroalimentaire très actif** dont le rayonnement profite aujourd'hui à toutes les communes.
Ses paysages verts, son architecture de caractère, ses communes, la diversité de ses commerces et de ses services en font **un bassin dynamique au sein d'un cadre de vie de qualité**.
Ce territoire à taille humaine, marqué par un **taux de chômage inférieur à la moyenne départementale**, une forte dynamique associative (culture, sport, évènements...), s'est métamorphosé en un espace où cohabitent harmonieusement population rurale et nouveaux habitants.

POURQUOI UN PROJET DE TERRITOIRE ?

Formaliser un projet de territoire constitue un travail de prospective. Il doit permettre aux élus de trouver un cadre global pour approfondir leurs réflexions et aux administrés et décideurs économiques de mieux connaître l'environnement global vers lequel le territoire et la collectivité souhaitent se développer.
Le projet de la Lomagne Gersoise n'a pas vocation à aborder la totalité des sujets auxquels doit se confronter un territoire. Il a pour ambition de poser et d'écrire quelques pistes vers lesquelles un consensus s'est dégagé au fil des travaux des commissions thématiques et des débats de l'assemblée communautaire.
Un projet de territoire n'est pas un document gravé dans le marbre. Il se doit de vivre et d'être enrichi au fur et à mesure des réflexions nouvelles qui pourront émerger au sein de notre territoire communautaire. Pour être efficient, il se doit d'être communiqué au plus grand nombre et partagé par tous.
Il a pour ambition de présenter **une vision partagée et harmonieuse** vers laquelle l'ensemble des forces vives du territoire pourront se diriger pour assurer aux habitants un **développement équilibré de la Lomagne Gersoise, "territoire d'accueil et d'excellence"**.
Dans un cadre d'incertitudes juridiques et un contexte économique délicat, il répond à la volonté de mieux maîtriser l'avenir et d'anticiper le territoire de demain.

PROJET DE TERRITOIRE 2014-2020
"ANTICIPONS ENSEMBLE LE TERRITOIRE DE DEMAIN"

1 AMBITION
Positionner la Lomagne Gersoise en TERRITOIRE D'ACCUEIL de population ET D'EXCELLENCE ÉCONOMIQUE

5 OBJECTIFS
1. Développer les secteurs et filières de l'économie en faveur de l'emploi
2. Améliorer l'attractivité du territoire par l'aménagement numérique et le développement touristique
3. Structurer une offre équilibrée de services et d'équipements à la population
4. Mettre en place un pacte de territoire pour renforcer la solidarité et la mutualisation envers les communes
5. Rendre plus lisibles le rôle et les actions de la Lomagne Gersoise aux habitants et décideurs économiques.

JOURNAL EN COMMUN

En commun

L'actualité trimestrielle de la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise

édito

Le 24 avril dernier, la Lomagne Gersoise vous ouvrait ses portes. La qualité des discussions à l'occasion de ces rencontres entre élus, agents et administrés a été très enrichissante et la pertinence des questionnements nous a prouvé, s'il en était besoin, l'intérêt porté à nos actions, réalisations et services.

La réforme territoriale à venir va placer les intercommunalités au centre de l'action publique, particulièrement dans nos territoires ruraux. Nous savons tous que nous devrons faire mieux avec moins. La contrainte budgétaire que nous subissons actuellement doit nous permettre d'engager une réflexion sur un nouveau mode de gestion de nos collectivités, en favorisant la rationalisation dans l'action à chaque échelon territorial.
Cependant, cela ne doit pas se résumer à procéder à des coupes budgétaires à l'aveugle. Faire des économies ne constitue pas une politique en soi.

Former avec les élus une équipe efficace, donner du sens à l'action des agents, favoriser l'appui en ingénierie technique, et, finalement, maintenir et préserver l'investissement public local de demain, telles sont les orientations qu'il me semble important que nous nous fixions.

La Lomagne Gersoise est là pour développer un projet de territoire et d'investissement, et non pas pour grever l'action publique de dépenses de fonctionnement supplémentaires. Elle doit revenir à l'essence même de sa création, à savoir un espace de solidarité, de mutualisation, et donc d'économies d'échelle. Elle doit constituer le lieu d'une concertation étroite avec nos administrés pour construire ensemble le territoire de demain.

C'est en ce sens que le conseil communautaire a engagé en ce début d'année 2015 un certain nombre de démarches que je souhaite vous présenter et qui symbolisent toute la volonté de la Lomagne Gersoise de se mobiliser pour répondre à vos préoccupations.

Fraternellement vôtre !

Jean-Louis CASTELL
Président de la Lomagne Gersoise

AMÉNAGEMENT

Un PLAN DE PAYSAGE pour un projet de territoire partagé

La Lomagne Gersoise figure parmi les 25 lauréats nationaux retenus par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie pour mettre en œuvre un "PLAN DE PAYSAGE". Ce dispositif donne la possibilité aux acteurs publics, privés, et aux habitants du territoire de déterminer ensemble des objectifs de qualité paysagère partagés et de construire leurs projets en conséquence.

Une telle démarche permet de définir, en commun, les limites et les possibilités d'évolution de notre paysage en tenant compte de son identité (quels sont les traits caractéristiques du paysage de Lomagne), **de ses atouts** (qu'est-ce qui le distingue des autres entités naturelles du Gers), de ce que nous considérons comme élémentaire pour la qualité de notre **cadre de vie**.

Le "Plan de Paysage" de la Lomagne Gersoise répond à 3 objectifs :

❶ Élaborer une démarche participative de concertation

S'engager dans l'élaboration d'un plan paysage est l'occasion de réunir différents acteurs aux perceptions et sensibilités variées sur la question du paysage.

❷ Déterminer solidairement l'avenir du paysage

Objectif avéré du projet de territoire 2014-2020 de la Lomagne Gersoise, cette démarche est l'occasion de modifier nos méthodes de travail et d'apporter davantage de cohérence encore dans les actions menées pour le territoire, en intégrant à toutes les réflexions la question transversale du paysage.

❸ Concilier le développement avec la préservation et la valorisation de notre identité

Ce paysage conditionne également l'attractivité de notre territoire en participant à la valorisation de son image auprès des acteurs économiques, des touristes, des habitants ou des nouveaux arrivants. Dans un contexte où la qualité de vie, l'accès à la nature et l'espace deviennent des critères déterminants pour choisir l'endroit de son installation, la Lomagne Gersoise foisonne de richesses à préserver et valoriser.

Engager la réalisation d'un Plan de Paysage consiste donc à partager un nouveau regard sur les paysages du territoire en tenant compte de leur histoire et en anticipant leur évolution. Il s'agit de se projeter ensemble sur l'avenir, à long terme, que nous souhaitons dessiner pour notre territoire lomagnol et ses caractéristiques identitaires.

N°38 Juin 2015

sommaire

P02 EN MARCHE : POLE 21 / ORAN / RWS
P03 INITIATIVE : ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
P04 LES NOUVEAUX ARRIVANTS

En commun

L'actualité trimestrielle de la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise

édito

La loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), votée cet été, constitue le 3ème volet de la réforme des territoires.
Elle va profondément modifier les contours de l'action publique en y plaçant au centre les intercommunalités.

Si la Lomagne Gersoise avait déjà anticipé le transfert de certaines missions (aire d'accueil des gens du voyage, gestion des déchets ménagers, instruction mutualisée des permis de construire), de nouvelles compétences obligatoires lui seront automatiquement confiées d'ici à 2020, comme la gestion des milieux aquatiques, la prévention des inondations, l'eau, l'assainissement...

Cependant, cette réforme engagée dans un contexte financier et économique particulièrement difficile et contraignant, ne doit pas nous empêcher de construire et d'avancer sur notre projet de territoire en définissant par nous-mêmes les compétences les mieux à même d'être portées par la Lomagne Gersoise.

C'est en ce sens que le Conseil communautaire a décidé, le 17 septembre dernier, de proposer aux communes membres de transférer les compétences tourisme, bâtiments scolaires et animation commerciale à l'échelle intercommunale.

L'objectif reste toujours le même : rechercher l'échelon le plus pertinent pour structurer l'action des communes et de la Lomagne Gersoise en mutualisant les services et compétences, diminuer la dépense publique pour maintenir un haut niveau d'investissement, et continuer de jouer la carte de la solidarité territoriale, incontournable, en particulier en milieu rural...

Fraternellement vôtre !

Jean-Louis CASTELL
Président de la Lomagne Gersoise

À LA UNE

La loi NOTRe dessine l'intercommunalité de demain

La loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) va bouleverser les compétences communautaires d'ici à 2020. Les communautés de communes se voient confier progressivement une série de compétences nouvelles. Elles sont placées au centre du bloc communal en interlocutrices privilégiées des régions.

La loi NOTRe vise 3 objectifs pour les intercommunalités :

❶ **Les conforter dans leurs compétences historiques** en élargissant leur rôle en matière d'aménagement et de développement économique (en y incluant notamment la politique locale du commerce et le développement touristique) ;

❷ **Les renforcer par le transfert de nouvelles compétences obligatoires** comme la gestion de l'eau, l'assainissement, les aires d'accueil des gens du voyage, la collecte et le traitement des déchets, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations ;

❸ **Leur laisser plus d'initiative** en soumettant les compétences optionnelles à l'intérêt communautaire.

REPÈRES

La loi NOTRe fixe des objectifs à l'horizon 2020-2025 pour :

- **simplifier l'organisation territoriale ;**
- **mutualiser les moyens aux différentes échelles ;**
- **renforcer la coordination entre niveaux de collectivités ;**
- **réorganiser les services déconcentrés de l'Etat ;**
- **identifier les priorités stratégiques et les choix d'investissement ;**
- **réduire les surcoûts imposés aux politiques locales depuis plusieurs années.**

FOCUS SUR LA NOTION D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Il s'agit de fixer la ligne de partage entre ce qui relève du rôle des communes et de celui de la communauté.
Par exemple, pour la voirie, sont d'intérêt communautaire les voiries qui concourent au désenclavement, au développement économique et touristique.

COMPÉTENCES MODIFIEÉS PAR LA LOI NOTRe

AU TITRE DES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

1. Aménagement de l'espace
2. Développement économique + Tourisme
3. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
4. Aires d'accueil des gens du voyage
5. Collecte et traitement des déchets
6. Assainissement
7. Eau

AU TITRE DES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

3 compétences au moins parmi :
1. Environnement
2. Politique du logement et du cadre de vie
3. Voirie
4. Equipements culturels et sportifs et de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire
5. Action sociale d'intérêt communautaire
6. Maisons de services au public

N°39 Octobre 2015

sommaire

P02 EN MARCHE : DE NOUVELLES COMPÉTENCES
P03 INITIATIVE : ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
P04 LES NOUVEAUX ARRIVANTS

SUPPORTS DE COMMUNICATION NUMERIQUE

En 2015, la Lomagne Gersoise gère et met à jour 2 sites web

www.lomagne-gersoise.com

Fréquentation régulièrement en hausse depuis 2006

www.pole21.com : le site économique

De nouveaux outils comme la bourse de l'emploi et la bourse de l'immobilier ont été développés pour ce site créé en 2014.

Depuis septembre 2015, la Lomagne Gersoise anime une page facebook : www.facebook.com/LomagneGersoise/

Le principe : un post par jour sur une actualité de la communauté ou du territoire.

La page est en lien avec d'autres pages du territoire (collectivités territoriales, villes, OT, entreprises…)

Nous n'avons pas fait de campagne spécifique pour que la page soit suivie et avons commencé à publier régulièrement des contenus en rapport avec les champs d'actions de la Lomagne Gersoise.

L'objectif assigné à cette communication est qu'elle apporte l'information la plus pratique et utile possible et rende service à ceux qui la lisent.

Présentation des vœux de la communauté de communes de la Lomagne Gersoise
Salle polyvalente à Lectoure, le 9 janvier 2015

Déroulement :

Accueil

Interventions :

1 – **Gérard DUCLOS**, Maire de Lectoure – Accueil

2 – **Philippe MARTIN** - Président du Conseil Général du Gers

3 – **Jean-Louis CASTELL**, Président de la CCLG - Présentation des projets et perspectives 2015 : Pacte et projet de territoire

Cocktail

A cette cérémonie ont été invités tous les élus, entreprises, associations et habitants du territoire, et les partenaires institutionnels de la communauté. Environs 200 personnes y ont assisté.

Jean-Louis Castell n'a pas annulé la cérémonie des vœux ce vendredi 9 janvier : « Il faut continuer à vivre normalement malgré les actes de barbarie qui ont frappé Charlie Hebdo», a-t-il expliqué.
En début de séance, il a fait respecter une minute de silence à la mémoire de toutes les victimes. Puis il a passé la parole au maire de Lectoure, Gérard Duclos qui a présenté la commune.

Le président du Conseil Général Philippe Martin lui a succédé et, après avoir rappelé son attachement à Lectoure, il a expliqué les choix du Conseil Général sur les plans social, scolaire, économique et des communications. Il a évoqué les actions pour le futur : déploiement de l'internet très haut débit, amélioration de la RN21, création d'une agence départementale d'ingénierie territoriale au service des communes, aide à la transition énergétique. Il a, d'autre part, salué l'action des forces de l'ordre qui sont intervenues lors des récentes prises d'otage et qui ont, de ce fait, participé à la sauvegarde de nos valeurs républicaines.

Jean-Louis Castell a ensuite pris la parole et, après avoir rendu hommage à Bernard Lapeyrade, il a dressé un panorama très complet de l'action de la communauté de communes dont il a remercié tous les acteurs, élus et collaborateurs, pour leur implication, leur travail, leur dévouement, ainsi que les 43 communes qui adhèrent à la communauté. Il s'est dit très satisfait des nouveaux locaux du siège et il a énuméré les compétences qui ont été attribuées à cet organisme ainsi que les nombreux projets menés depuis sa création ou prévus pour les années à venir. Il a fait une parenthèse pour féliciter Laura Pelos de son titre de Miss Midi-Pyrénées et lui remettre un superbe bouquet de fleurs, en compagnie du maire d'Urdens, Roland Maragnon.

Inauguration du siège de la Lomagne Gersoise
Fleurance, le 24 avril 2015

Déroulement :

Accueil

Interventions :

1 – **Raymond VALL**, Maire de Fleurance, Président du Pays

2 – **Jean-Louis CASTELL,** Président de la Lomagne Gersoise

3 – **Bernard GENDRE,** Vice-président du Conseil Général du Gers

4 – **Franck MONTAUGE**, Sénateur du Gers

5 – **Jean-Marc SABATHE,** Préfet du Gers

Cocktail

Précédée par une journée « porte ouverte », l'inauguration du nouveau siège de la communauté de communes, 8 avenue Pierre de Coubertin à Fleurance, a eu lieu le 24 avril 2015 en présence d'une centaine d'élus et partenaires institutionnels.

.

Soirée du développement économique de POLE 21
Salle Eloi Castaing à Fleurance, le 24 juin 2015

Déroulement :

Accueil

Interventions :

1 – **Jean-Louis CASTELL,** Président de la Lomagne Gersoise

2 – **Monsieur Philippe BILLEROT,** Directeur de Fleurance Nature et Président du comité d'orientations de POLE 21

Cocktail dinatoire

A ces rencontres, ont été invités toutes les entreprises et les partenaires économiques de la communauté de communes. Plus de 130 acteurs économiques y ont participé.

POLE 21 a organisé mercredi 24 juin 2015 la 1ere soirée du développement économique. Cette rencontre, qui a vocation à devenir un rendez-vous annuel majeur du calendrier économique du territoire, a permis de présenter l'état d'avancement de la démarche et les priorités d'actions définies.

Avec plus de 130 acteurs économiques locaux présents, cette 1e édition de la soirée du Développement Economique de POLE 21 a fait le plein. Cette marque économique, espace collaboratif à destination des décideurs économiques, s'appuie sur une forte volonté politique partagée par l'ensemble des forces vives de la Lomagne Gersoise, qui a fait du développement économique et de l'emploi sa priorité.

Jean-Louis CASTELL a tenu à remercier l'ensemble des acteurs économiques qui font le dynamisme et la vitalité du territoire communautaire, et a particulièrement souhaité mettre en œuvre l'engagement bénévole de ceux qui s'impliquent auprès du tribunal de commerce, des prud'hommes ou du tout nouveau service de conseil et de prévention des difficultés des entreprises.

Philippe BILLEROT, responsable de Fleurance Nature, qui pilote et anime le comité d'orientations de POLE 21, a également informé les acteurs économiques de l'avancée des travaux et a présenté les actions concrètes d'ores et déjà mises en places autour des 6 thèmes suivants :

- NTIC et infrastructures
- Recrutement et emploi
- Circuits courts
- Attractivité du territoire et tourisme
- Animation de la Communauté des entrepreneurs
- Redynamisation des centres bourgs

La soirée s'est clôturée par la diffusion du film promotionnel de POLE 21, réalisé par Thierry OBADIA et disponible sur www.pole21.com, qui met en valeur l'excellence du territoire et les initiatives locales.

Jean-Louis CASTELL, Président de la Lomagne Gersoise, a invité tous les acteurs qui le souhaitent à rejoindre cette démarche en intégrant activement les groupes de réflexion initiés et a conclu par ces mots : « cette marque, c'est la vôtre, devenez les ambassadeurs de POLE 21. Rejoignez-vous ! »

II - INDICATEURS D’ACTIVITES

1. Activité statutaire

- Réunions de l’Assemblée Communautaire,
  dates, ordres du jour

- Réunions de Commissions,
  dates, ordres du jour

RECAPITULATIF DES REUNIONS DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE 2015

N°	Evénement	Date	Lieu	Fréquentation				Nb de délibérations
				Présents	Représentés	Absents	Total	
1	Bureau	26/01/2015	Siège Fleurance	13	0	5	18	3
2	Conseil communautaire	23/02/2015	Siège Fleurance	64	7	6	77	10
3	Bureau	23/03/2015	Siège Fleurance	13	0	5	18	4
4	Conseil communautaire	26/03/2015	Siège Fleurance	56	12	9	77	22
5	Bureau	21/04/2015	Pépinière d'Entreprises Lectoure	10	1	7	18	1
6	Conseil communautaire	27/04/2015	Siège Fleurance	56	4	17	77	8
7	Bureau	08/06/2015	Siège Fleurance	14	0	4	18	2
8	Conseil communautaire	15/06/2015	La Sauvetat	68	3	6	77	8
9	Bureau	02/07/2015	Siège Fleurance	12	0	6	18	3
10	Conseil communautaire	30/07/2015	Sempesserre	51	12	14	77	10
11	Bureau	07/09/2015	Siège Fleurance	16	0	2	18	1
12	Conseil communautaire	17/09/2015	Montestruc/Gers	59	12	6	77	6
13	Conseil communautaire	26/10/2015	La Romieu	52	8	17	77	11
14	Bureau	16/11/2015	Siège Fleurance	14	0	4	18	8
15	Conseil communautaire	07/12/2015	Siège Fleurance	56	11	10	77	10
							Total des délibérations prises	**104**

RECAPITULATIF DES REUNIONS DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE 2015

N°	Evénement	Date	Ordre du jour
1	Bureau	26/01/2015	1/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Attribution de la maitrise d'œuvre du projet de création d'ateliers de production en extension de la pépinière d'entreprises
			2/ HABITAT & URBANISME – OPAH – Plan de financement prévisionnel de l'opération
			3/ HABITAT & URBANISME – URBANISME – Réponse à l'appel à projet « Plan paysage 2015 »
2	Conseil	23/02/2015	1/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Approbation du compte rendu de la séance du 08 décembre 2014
			2/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Approbation du compte rendu de la séance de Bureau du 26 janvier 2015
			3/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Modification statutaire
			4/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement
			5/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Débat d'orientations Budgétaires 2015
			6/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Indemnité de conseil au Receveur municipal
			7/ TRAVAUX & EQUIPEMENTS – Création d'un service commun « ingénierie voirie »
			8/ TRAVAUX & EQUIPEMENTS – ZI Fleurance – Choix de l'attributaire des travaux de réfection de la voie de desserte
			9/ TRAVAUX & EQUIPEMENTS – ZI Fleurance – Signature d'un avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la commune de Fleurance
			10/ TRAVAUX & EQUIPEMENTS – ZI Fleurance – Signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec le SERF
3	Bureau	23/03/2015	1/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Zone d'activités du Berdoulet – Demande de subvention FNADT
			2/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Zone d'activités du Berdoulet – Demande de subvention DETR 2015
			3/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Ateliers de production en extension de la pépinière d'entreprises – Plan de financement prévisionnel de l'opération
			4/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Zone d'activités du Berdoulet – Signature d'une convention de travaux avec le Conseil Général du Gers
4	Conseil	26/03/2015	1/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Approbation du compte rendu de la séance du 23 février 2015.
			2/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Compte rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil communautaire
			3/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Budget – Approbation des comptes de gestion du receveur pour l'exercice 2014.
			4/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Budget – Vote du compte administratif 2014 « Budget Général »
			5/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Budget principal de la collectivité
			6/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Budget – Vote du compte administratif 2014 « Ateliers Relais »
			7/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Budget annexe « ateliers-relais » (excédent)
			8/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Budget – Vote du compte administratif 2014 « Assainissement »
			9/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Budget annexe « Assainissement » (excédent)
			10/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Budget – Vote du compte administratif 2014 « Haut Débit »
			11/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Budget annexe « Haut débit » (excédent)
			12/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Budget – Vote du compte administratif 2013 « Lotissements ZA »
			13/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Budget annexe « Zones Artisanales » (excédent)
			14/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Fiscalité – Fixation des taux de taxes locales pour 2015
			15/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Fixation du taux de TEOM pour le SIDEL pour 2015
			13/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Budget – Vote du budget général 2015
			17/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Budget – Vote du budget annexe « Atelier relais » 2015

RECAPITULATIF DES REUNIONS DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE 2015

			18/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Budget – Vote du budget annexe « Assainissement » 2015
			19/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Budget – Vote du budget annexe « Haut Débit » 2015.
			20/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Budget – Vote du budget annexe « Lotissements ZA » 2015.
			21/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Attributions de fonds de concours
			22/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Dissolution du budget annexe « Haut Débit »
5	Bureau	21/04/2015	1/DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Zone d'activités du Berdoulet – Acquisition de réserves foncières
6	Conseil	27/04/2015	1/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Approbation du compte rendu de la séance du 26 mars 2015
			2/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Approbation du compte rendu de la séance de Bureau du 23 mars 2015
			3/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Compte rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil communautaire
			4/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Avis sur le rapport financier de la CLECT portant transfert de la compétence zones d'activités économiques d'intérêt communautaire
			5/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Attributions de fonds de concours
			6/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION - Reversement de fiscalité en zones d'activités économiques d'intérêt communautaire
			7/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION - Schéma de mutualisation : Création d'un service commun "marchés et travaux"
			8/ AMENAGEMENT DE L'ESPACE – SCoT – Création du syndicat mixte « SCOT de GASCOGNE »
7	Bureau	08/06/2015	1/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION - Personnels communautaires – Modification du tableau des effectifs communautaires
			2/ EQUIPEMENTS ET TRAVAUX COMMUNAUTAIRES – Adhésion au groupement de commandes initié par le syndicat intercommunal d'énergie du département de l'Aveyron (SIEDA), le syndicat départemental d'énergie du Cantal (SDCE), la fédération départementale d'électrification et d'énergie de la Corrèze (FDEE 19), le syndicat départemental d'énergie du Gers (SDEG), la fédération départementale d'énergie du Lot (FDEL), le syndicat départemental d'électrification et d'équipement de la Lozère (SDEE) et le syndicat départemental d'énergie du Tarn (SDET) pour l'achat de gaz et/ou d'électricité et des services en matière d'efficacité énergétique
9	Conseil	15/06/2015	1/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Approbation du compte rendu de la séance du 27 avril 2015
			2/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Approbation du compte rendu de la séance de Bureau du 21 avril 2015
			3/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Compte rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil communautaire
			4/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Avis sur la détermination du chef-lieu provisoire de la nouvelle Région issue du regroupement des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées
			5/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Mise en oeuvre d'une démarche de Pacte de Solidarité Territoriale, Financière et Fiscale
			6/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Répartition du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)
			7/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Réponse à l'appel à projets « Grand Projets pour la Croissance et l'Attractivité des Territoires » dans le cadre d'un groupement de collectivités avec la commune de Fleurance
			8/ ENVIRONNEMENT – SPANC – Révision du schéma d'assainissement communautaire pour la commune de Gimbrède
10	Bureau	02/07/2015	1/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE– Lotissement économique du Berdoulet – Cession de foncier à la SARL VERGERS DE GASCOGNE
			2/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Zone d'activités de Montestruc– Cession de foncier au Groupe GH
			3/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Ateliers de production en extension de la pépinière d'entreprises – Modification du plan de financement prévisionnel de l'opération

RECAPITULATIF DES REUNIONS DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE 2015

11	Conseil	30/07/2015	1/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Approbation du compte rendu de la séance du 15 juin 2015
			2/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Approbation des comptes rendu des réunions de Bureau du 06 juin et 02 juillet 2015
			3/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Compte rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil communautaire
			4/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Refinancement de l'emprunt « Atelier Relais PORTESéO »
			5/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Budget Annexe « Ateliers Relais » - Décisions modificatives
			6/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Modification du tableau des effectifs
			7/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Transfert du droit de préemption en ZI de Fleurance
			8/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Aide à l'immobilier d'entreprises – Attribution d'une aide à la SARL Vergers de Gascogne
			9/ ENVIRONNEMENT – Développement durable – Signature d'une convention « fille » TEP-CV
			10/ URBANISME – Avis sur la modification du PLU de Lectoure
12	Bureau	07/09/2015	1/JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Laboratoire d'Initiatives Rurales – Demande de DETR
13	Conseil	17/09/2015	1/JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Approbation du compte rendu de la séance du 30 juillet 2015
			2/JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Compte rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil communautaire
			3/JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Statuts communautaires – Transfert de la compétence « Tourisme »
			4/JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Statuts communautaires – Transfert de la compétence « schéma et bâtiments scolaires »
			5/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Statuts communautaires – Transfert de la compétence « Politique locale du commerce »
			6/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Statuts communautaires – Modification statutaire portant adaptation à la loi NOTRe
14	Conseil	26/10/2015	1/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Approbation du compte rendu de la séance du 17 septembre 2015
			2/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Approbation du compte rendu de la réunion de Bureau du 09 septembre 2015
			3/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Compte rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil communautaire
			4/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Approbation du règlement intérieur des services communautaires
			5/ TRAVAUX ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES – Création d'ateliers de production en extension de la pépinière d'entreprises – Attribution des marchés
			6/ TRAVAUX ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES – Réfection de la ZI de Fleurance - Signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec Gers Numérique
			7/ TRAVAUX ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES – Réfection de la ZI de Fleurance - Signature d'un avenant au marché de travaux
			8/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Approbation d'augmentation de capital de la SPL ARPE Midi-Pyrénées et renonciation au droit préférentiel de souscription
			9/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Budget Général - Décision modificative
			10/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Attribution de fonds de concours
			11/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Motion concernant la reprise de la base logistique ITM LAI de Lectoure
15	Bureau	16/11/2015	1/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Zone d'activités du Berdoulet – Acquisition de réserves foncières
			2/ ENVIRONNEMENT – Assainissement non collectif – Mise en œuvre d'une opération groupée de réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif
			3/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Etude Méthanisation – Demande de Leader
			4/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Plan paysage – Demande de Leader

RECAPITULATIF DES REUNIONS DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE 2015

			5/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Ateliers de production en extension de la pépinière d'entreprises – Demande de Leader
			6/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Rénovation éclairage public en ZI de Lectoure – Demande de Leader
			7/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Pole Territorial de Coopération Economique – Demande de Leader
			8/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Programme, de valorisation des sentiers de randonnées – Demande de Leader
16	Conseil	07/12/2015	1/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Approbation du compte rendu de la séance du 26 octobre 2015
			2/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Approbation du compte rendu de la réunion de Bureau du 16 novembre 2015
			3/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Compte rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil communautaire
			4/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Avis sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale
			5/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Approbation du schéma de mutualisation et de solidarité de la Lomagne Gersoise
			6/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Modification des délégués communautaires au SIDEL
			7/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Décisions modificatives
			8/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Comptabilité - Etalement des charges en matière d'assurance dommage ouvrage
			9/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Aide à l'immobilier d'entreprises – Avenant à la convention d'attribution d'une aide à la SARL Vergers de Gascogne
			10/ ENVIRONNEMENT – Transfert au Conseil Départemental du Gers de la collecte des Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

RECAPITULATIF DES REUNIONS DES COMMISSIONS EN 2015

COMMISSIONS	Date	Lieu	ORDRE DU JOUR
Affaires générales	28/01/2015	Siège CCLG	• Ressources humaines : point sur les recrutements communautaires ; • Budget Finances et fiscalité : • Préparation du Débat d'Orientations Budgétaires ; • Réflexion sur l'attribution de fonds de concours ; • Communication : • Actions de communication économique (film promotionnel, site internet POLE 21)
	18/03/2015	Siège CCLG	• Budget Finances et fiscalité : • Présentation des comptes administratifs 2014 • Présentation des projets de budgets primitifs 2015 ; • Avis sur l'attribution de fonds de concours
	11/05/2015	Siège CCLG	• Point d'avancement sur le schéma de mutualisation ; • Réflexion sur la mise en œuvre d'un pacte financier et fiscal ; • Présentation des dispositions d'exonération fiscale ; • Point d'avancement sur la communication communautaire
	18/09/2015	Pépinière d'Entreprises	• Point d'avancement sur le schéma de mutualisation ; • Point d'avancement sur la mise en œuvre du pacte de solidarité financier et fiscal ; • Point d'avancement sur la communication communautaire
	18/11/2015	Siège CCLG	• Etat d'avancement de la consommation budgétaire et avis sur les décisions modificatives 2015 nécessaires ; • Présentation du contexte financier et fiscal pour la préparation du prochain débat d'orientations budgétaires ; • Point d'avancement sur la mise en œuvre du schéma de mutualisation ; • Questions diverses.
Développement économique, Emploi et Innovation	26/02/2015	Pépinière d'Entreprises	• Immobilier d'entreprises : - Pépinière d'entreprises (présentation entreprise SOHE) - Zones d'activités (opportunités foncières et commercialisation) • Point activités et projets d'entreprises • Animation économique et commerciale - Pôle 21(thématiques et axes de travail) - Communication économique (film promotionnel et soirée économique) - Projet Centre d'Information et de Prévention des difficultés des entreprises
	12/05/2015	Pépinière d'Entreprises	• Immobilier d'entreprises : - Pépinière d'entreprises : présentation entreprise SAS NINET PLV - Ateliers Pépinière : présentation de l'avant projet définitif - Zones d'activités • Point activités et projets d'entreprises - Intervention de BPI France auprès d'entreprises - GPEC-Territoriale • Animation économique et commerciale - Retour sur les animations territoriales (Forum de l'Emploi local, colloque Cyber Défense, petit déjeuner économique), - Pôle 21(axes de travail, thématiques et outils mis en œuvre) - Soirée économique du 24 juin

RECAPITULATIF DES REUNIONS DES COMMISSIONS EN 2015

	30/06/2015	Pépinière d'Entreprises	• Présentation entreprise : Atelier Gomez : Retour sur l'hébergement en Pépinière • Immobilier d'entreprises : - Zones d'activités Jean-Pierre Joseph : demandes d'implantation • Point activités et projets d'entreprises du territoire • Emploi - Point PSE ITM LAI - Bilan du Forum de l'Emploi • Animation économique - Retour sur la soirée Économique du 24 juin - GPEC-T
	24/09/2015	Pépinière d'Entreprises	• Point immobilier d'entreprises (pépinière, atelier relais, ZA …) • Point activités et projets d'entreprises • Animation économique
	20/10/2015	Pépinière d'Entreprises	• Signature de la Convention d'attribution de la subvention d'immobilier (présence de la Presse) • Présentation de l'entreprise Les Vergers de Gascogne par son dirigeant - Pascal Lafont • Restitution de l'étude de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) en direction des entreprises du Bâtiment • Présentation de l'étude sur « L'Emploi en Lomagne Gersoise » • Animation économique
	24/11/2015	Pépinière d'Entreprises	• Immobilier d'entreprises : - Zones d'activités Jean-Pierre JOSEPH : présentation de 2 projets d'implantation - Pépinière d'entreprises : présentation des dossiers soumis au comité d'agrément • Développement économique : point d'avancement des projets du territoire • Animation économique : présentation des prochaines animations
Commerce Artisanat Agriculture	10/02/2015	Pépinière d'Entreprises	• Point sur les conventions de partenariats : - CMA : contenu, modalités, GPEC - Chambre d'Agriculture : retour sur la réunion du 12.01.2015 - CCI : retour sur la réunion du 14.11.2014 • Volet Commerce : - Observatoire du commerce, point sur les questionnaires commerçants. - Point sur les Avances Remboursables et sur les mouvements de commerces. - Retour sur l'Assemblée générale de Fleurance Action. • Volet Animation : - Retour sur le petit déjeuner économique sur les véhicules professionnels. - Programme des animations à venir.

RECAPITULATIF DES REUNIONS DES COMMISSIONS EN 2015

	26/05/2015	Lectoure Pépinière d'Entreprises	• Volet Commerce : - Présentation de l'Étude « Commerce » aux Élus. - Point sur les Avances Remboursables et sur les mouvements de commerces. - Point Convention CCI 32 • Volet Agriculture : - Retour signature et présentation Convention avec la Chambre d'Agriculture - Retour rencontre et projet de partenariat avec l'ADEAR 32 • Volet Artisanat : - GPEC Territoriale sur les marchés publics/privés et les nouveaux débouchés - Point Convention CMA 32 - Savoir-faire du territoire : Le Jardin des Entrepreneurs • Volet Animation : - Retour sur le petit déjeuner économique sur l'accessibilité des commerces. - Programme des animations à venir
	07/07/2015	Lectoure Pépinière d'Entreprises	• Volet Agriculture : - Présentation partenariat ADEAR 32 • Volet Artisanat : - Point sur la GPEC T • Volet Commerce : - Retour sur la présentation de l'étude à la Mairie de Fleurance - Retour sur la présentation de l'étude aux commerçants de Lectoure - Dossiers de candidature Avances Remboursables • Volet Animation : - Retour sur la soirée Développement Économique du 24 juin - Présentation du Film promotionnel - Informations sur le PTCE
	02/09/2015	Lectoure Pépinière d'Entreprises	• Volet agriculture : - Signe de qualité IGP : réflexions sur le Melon de Lectoure • Volet commerce - Réflexions sur le transfert de la compétence « animation commerciale » - Présentation de l'appel à projet FISAC • Volet artisanat - Point GPEC Territoriale
	15/12/2015	Lectoure Pépinière d'Entreprises	• Volet agriculture : - Recensement des producteurs locaux (travail de cartographie des lieux de vente à la ferme) - Point accompagnement des producteurs de melon (signe qualité IGP) • Volet commerce - Dossier de candidature Avance remboursable - Appel à projet FISAC - Animation commerciale (Comité de centre-ville) • Volet artisanat - Point action transmission-reprise avec la CMA - Point action Éco-défis

RECAPITULATIF DES REUNIONS DES COMMISSIONS EN 2015

Tourisme et Attractivité du territoire	19/02/2015	Siège CCLG	• Présentation et missions d'Esther Lévine, chef de projet tourisme, • Transfert de la compétence tourisme : éléments méthodologiques et point sur les travaux préparatoires, • Attractivité du territoire : pistes de réflexion à engager, • Entretien des chemins de randonnée : état d'avancée du programme de plantation
	20/08/2015	Siège CCLG	• Transfert de la compétence tourisme : révision statutaire et éléments transférables, • Création d'un Office de Tourisme Intercommunal : statut juridique, modalités de création, travaux préparatoires, • Calendrier global de travail
	18/12/2015	Atelier des services communautaires et Marsolan	15h : Présentation aux membres de la commission, de l'atelier des services techniques communautaires, et du matériel d'entretien des sentiers de randonnée. 16h – MARSOLAN (Lieu-dit Tressens) • Visite sur site des plantations relatives aux programmes d'aménagement 2015 des sentiers de randonnée. 16h45 – Mairie de MARSOLAN • Présentation du bilan des programmes d'aménagement des sentiers de randonnée et proposition du programme 2016.
Habitat et Urbanisme	07/04/2015	Siège CCLG	• Lancement de l'étude pré opérationnelle OPAH par le bureau d'études URBANIS
	06/07/2015	Siège CCLG	• Etat d'avancement de l'OPAH (diagnostic et premières pistes d'actions)
	09/11/2015	Siège CCLG	• Demande d'adhésion de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement ; • Bilan de l'étude pré-opérationnelle OPAH en présence du bureau d'études URBANIS ; • Réflexion et information sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Service à la population	18/02/2015	Siège CCLG	• Ecole de musique : présentation des projets pédagogiques • Aire d'accueil des gens du voyage • Maisons de santé pluridisciplinaire : point des démarches en cours. • Services aux personnes : engagement de la réflexion sur la compétence bâtiments scolaires
	13/05/2015	Siège CCLG	poursuite de la réflexion engagée sur la compétence bâtiments scolaires.
	23/06/2015	Siège CCLG	réflexion engagée sur la compétence schéma scolaire et bâtiments scolaires
	01/07/2015	Siège CCLG	réflexion engagée sur la compétence schéma scolaire et bâtiments scolaires
	25/08/2015	Siège CCLG	poursuite de la réflexion engagée sur la compétence schéma scolaire et bâtiments scolaires.
	07/10/2015	Siège CCLG	• Ecole de musique : bilan de rentrée et présentation des projets pédagogiques • Aire d'accueil des gens du voyage ; • Maisons de santé pluridisciplinaire
	13/10/2015	Siège CCLG	Cette réunion aura pour objet unique la mise en œuvre du schéma des équipements scolaires et périscolaires suite au courrier du Préfet du Gers du 25 septembre dernier.
	17/12/2015	Pépinière d'Entreprises	Cette réunion aura pour objet unique le travail de définition de l'intérêt communautaire en matière de bâtiments scolaires.
Aménagement de l'espace et du territoire communautaire, mobilité	17/03/2015	Siège CCLG	• Transport à la demande : bilan annuel du service • Déplacement mobilité : point sur l'étude mobilité des jeunes • Désenclavement Numérique : point sur les travaux en cours de Gers Numérique • SCOT : point sur l'état d'avancement de la démarche

RECAPITULATIF DES REUNIONS DES COMMISSIONS EN 2015

	01/10/2015	Siège CCLG	• SCOT : point sur l'état d'avancement de la démarche et la constitution du syndicat mixte « SCoT de Gascogne » ; • Désenclavement Numérique : point sur les travaux en cours de Gers Numérique ; • Transport à la demande : proposition d'extension du service ;
Projet de territoire, coopération et contractualisation	29/05/2015	Siège CCLG	• Présentation des dispositifs de contractualisation pour la mise en œuvre du projet de territoire 2014-2020 ; • Etat d'avancement de la réforme territoriale ;
Environnement Développement Durable Energies Renouvelables	05/05/2015	Pépinière d'Entreprises	• Point sur l'assainissement non collectif • Visite de Trigone et actions du SIDEL • Proposition d'achat du véhicule électrique
	08/07/2015	Siège CCLG	• Méthanisation - Intervention de Madame Claire-Emmanuelle Romain, maître de conférences - Présentation du cahier des charges de l'ARPE (étude d'opportunité territoriale) • Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEP-CV) • Point sur l'assainissement non collectif
	29/10/2015	Pépinière d'Entreprises	• Point d'avancement SAUR • Aide Agence de l'Eau Adour Garonne pour la réhabilitation ANC • Courrier CD – certificat d'économie d'énergie • Etat d'avancement TEP-CV • Etat d'avancement étude méthanisation
Travaux et Equipements communautaires	22/01/2015	Siège CCLG	• Point sur la démarche de redéfinition de l'intérêt communautaire en matière de voirie, • Avis sur la mise en place d'un service commun d'ingénierie voirie, • Point sur les travaux et équipements en cours
	17/06/2015	Siège CCLG	• Etat d'avancement de la mise en place du service commun « technique » • Etat d'avancement sur la démarche de concertation sur la voirie d'intérêt communautaire • Point sur les travaux d'équipements communautaires en cours
	28/07/2015	Siège CCLG	• Avis sur l'attribution des marchés de travaux pour la création d'ateliers de production en extension de la pépinière d'entreprises à Lectoure.
	08/09/2015	Siège CCLG	• Avis sur l'attribution des marchés de travaux pour la création d'ateliers de production en extension de la pépinière d'entreprises à Lectoure.
	23/10/2015	Siège CCLG	• Avis sur l'attribution des marchés de travaux suivants : - Création d'ateliers de production en extension de la pépinière d'entreprises à Lectoure. - Démolition des anciens silos de « Catusse » à Fleurance. • Présentation des travaux du groupe de travail sur la redéfinition de l'intérêt communautaire.
Transferts de Charges	18/03/2015	Siège CCLG	• Avis de la commission sur l'évaluation du transfert de compétence « création et aménagement des zones industrielles, artisanales et tertiaires» ; • Présentation des démarches et demandes de transferts en cours ; • Question diverse (à l'initiative des membres de la commission)
	18/11/2015	Siège CCLG	• Présentation des dispositifs réglementaires liés aux transferts de charges et avis sur les mécanismes de financement des compétences transférées ;
Commission intercommunale d'Accessibilité	18/05/2015	Siège CCLG	Possibilité de mutualisation pour la réalisation des agendas d'accessibilité pour les établissements communaux de 5éme catégorie

2. Eléments statutaires

- Délégués communautaires
- Périmètre
- Statuts

DELEGUES COMMUNAUTAIRES EN 2015

Communes	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
BERRAC	Philippe AUGUSTIN	Sébastien BIASIOLO
BRUGNENS	Pierre COMBEDOUZON	Claude DUPUY
CADEILHAN	Edouard SCHMIDT	Laurent ROUVIERE
CASTELNAU D'ARBIEU	Olivier TARBOURIECH	Claude MASSON
CASTERA LECTOUROIS	Guy VERDIER	Alain VACQUE
CASTET ARROUY	Robert LAFFOURCADE	Jean-Louis BETTIN
CERAN	François BOUCHARD	Arlindo DE CARVALHO
CEZAN	Gaulthier DATAS	Bernard SANCHEZ
FLAMARENS	Xavier BALLENGHIEN	Charles HOCHET
FLEURANCE	Raymond VALL	
	Emilie DENNIG	
	Jean-Louis CASTELL	
	Charlette BOUE	
	Bruno MATTEL	
	Annette SOLETO	
	Michel ARMENGOL	
	Simone VIRELAUDE	
	Gérard AURET	
	Marie-Agnès RAYNAUD	
	Pierre LASCOMBES	
	Isabelle DUBORD	
	Gérard SALON	
	Brigitte LAURENTIE-ROUX	
	Christian MOTTA	
	Christine LLOAN-RAYNARD	
	Gilbert PEDRA	
	Grégory BOBBATO	
	Elisabeth MOREAU	
	Robert LODA	
GAVARRET sur AULOUSTE	Eric BIZ	Marie-Thérèse PONFERRADA
GIMBREDE	Alain DUMEAUX	André ZAMPROGNO
GOUTZ	Eric LABORDE	Jean-Pierre DUGROS
LAGARDE FIMARCON	Ghislaine POIRETTE	Pierre SERPINSKI
LALANNE	Pierre CAUBET	Séverine HERNANDEZ
LAMOTHE GOAS	Alain SCUDELLARO	Nicole CAMPGUILHEM
LA ROMIEU	Denis DELOUS	
	Adrien BALDACCHINO	
LARROQUE ENGALIN	Georges COURTES	Jean CADEOT
LA SAUVETAT	Marie-Pierre CUSINATO	Robert ERTA

Communes	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
LECTOURE	Gérard DUCLOS	
	Martine MAZERES	
	Claude DUMAS	
	Hélène MARTI	
	Pierre-Luc PELLICER	
	Andrée ANTICHAN	
	Denis CASTAGNET	
	Juliane FAGET	
	Jean-Jacques TOSCA	
	Sylvie ACHE	
	Sylvie COLAS	
	Arnaud PICCHETTI	
MARSOLAN	Dominique GONELLA	Jean-Pierre LABADIE
MAS D'AUVIGNON	Max ROUMAT	Martine ESTEVE
MIRADOUX	Suzanne MACABIAU	
	Patrick CANDELON	
MIRAMONT LATOUR	Patrick de LARY	Raymond SCHERMACK
MONTESTRUC sur GERS	Daniel GIRAUDO	
	Lilian LALANNE	
PAUILHAC	Patrice SUAREZ	
	Stéphane CARNEIRO	
PERGAIN TAILLAC	Gisèle MUTTI	Christian BOUCHER
PEYRECAVE	Guy BOURRASSET	Caroline REMONDI JOHNSON
PIS	Josiane LAGARDERE	Willy VALLERAY
PLIEUX	Maryse CLAVERIE	Mickaël EYMARD
POUY ROQUELAURE	Claire BOLZER	Bertrand STIERS (jusqu'octobre 2015) / Jean-Pierre PHILIPPE
PRECHAC	Ginette SENAT	Pierre THAURIGNAC
PUYSEGUR	Danièle GUILBERT	Pierre LAGORCE
REJAUMONT	Patricia PAILLARES	Didier CARTIE
SAINT AVIT FRANDAT	Serge PIVETTA	Rémi LABOUP
SAINT MARTIN DE GOYNE	Reine MARMOUGET	Alain DABOS
SAINT MEZARD	Serge ROUX	Thierry MANISSOL
SAINTE MERE	Philippe BATTISTON	Jacques FAVE
SAINTE RADEGONDE	Francis BARELLA	Jacques de GRAEVE
SEMPESSERRE	Philippe BLANCQUART	Elisabeth DELPUECH
TAYBOSC	Simon SAINT-MARTIN	Guy ROSIN
TERRAUBE	Jean-Laurent FOURNEL	Patricia BERTOUMESQUE
URDENS	Roland MARAGNON	Michel RINALDO

PERIMETRE

Le périmètre communautaire comprend 43 communes.

Populations légales des communes en vigueur au 1er janvier 2015
Insee, Recensement de la population 2012

Communes	Superficie en km²	Population dernier recensement
Berrac	7,99	107
Brugnens	13,45	265
Cadeilhan	8,43	125
Castelnau-d'Arbieu	16,34	220
Castéra-Lectourois	18,86	334
Castet-Arrouy	8,04	189
Céran	10,74	199
Cézan	12,22	182
Flamarens	14,36	131
Fleurance	43,32	6 369
Gavarret-sur-Aulouste	8,38	139
Gimbrède	25,0	321
Goutz	8,46	191
Lagarde-Fimarcon	8,85	123
Lalanne	5,55	131
Lamothe-Goas	7,18	71
Larroque-Engalin	6,16	49
La Romieu	27,48	585
La Sauvetat	27,71	362
Lectoure	84,93	4172

Communes	Superficie en km²	Population dernier recensement
Marsolan	26,1	473
Mas-d'Auvignon	13,74	181
Miradoux	34,58	553
Miramont-Latour	9,77	160
Montestruc-sur-Gers	16,31	736
Pauilhac	25,3	686
Pergain Taillac	19,4	343
Peyrecave	5,1	80
Pis	5,36	97
Plieux	12,3	162
Pouy-Roquelaure	11,0	133
Préchac	12,79	187
Puységur	7,26	77
Réjaumont	13,60	227
Saint-Avit-Frandat	7,6	95
Saint-Martin-de-Goyne	5,60	133
Saint-Mézard	15,11	220
Sainte-Mère	9,43	213
Sainte-Radegonde	9,82	187
Sempesserre	20,99	326
Taybosc	5,87	66
Terraube	25,1	400
Urdens	7,77	277

TOTAL : 43 communes soit 684 km² et 20.277 habitants en 2015

STATUTS

Modification des statuts le 17 septembre 2015
Arrêté préfectoral du 31 décembre 2015

Article 1 : Constitution

Il est constitué entre les communes de :

BERRAC – BRUGNENS – CADEILHAN – CASTELNAU-D'ARBIEU – CASTERA-LECTOUROIS – CASTET-ARROUY – CERAN – CEZAN – FLAMARENS – FLEURANCE – GAVARRET-SUR-AULOUSTE – GIMBREDE – GOUTZ – LAGARDE-FIMARCON – LALANNE – LAMOTHE-GOAS – LARROQUE-ENGALIN – LA SAUVETAT – LA ROMIEU – LECTOURE – MARSOLAN – MAS-D'AUVIGNON – MIRADOUX – MIRAMONT-LATOUR – MONTESTRUC SUR GERS – PAUILHAC – PERGAIN-TAILLAC – PEYRECAVE – PIS – PLIEUX – POUY-ROQUELAURE – PRECHAC – PUYSEGUR – REJAUMONT – SAINT-AVIT-FRANDAT – SAINTE-MERE – SAINTE-RADEGONDE – SAINT-MARTIN DE GOYNE – SAINT-MEZARD – SEMPESSERRE – TAYBOSC – TERRAUBE – URDENS.

Une Communauté de Communes, dénommée "Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise".

Article 2 : Siège

Le siège de la Communauté de Communes est fixé à FLEURANCE, 8 avenue Pierre de Coubertin.

Le conseil de la Communauté pourra se réunir dans chaque commune membre de la Communauté de Communes.

Article 3 : Objet

La Communauté de Communes associe les communes au sein d'un espace de solidarité en vue d'élaborer et de mettre en œuvre, dans le cadre de programmes pluriannuels concertés et coordonnés, des projets communs de développement économique et d'aménagement de l'espace afin de favoriser la création d'emplois.

Article 4 : Durée

La Communauté de Communes est instituée pour une durée illimitée. Elle pourra toutefois être dissoute dans les conditions prévues à l'article L. 5214-28 du Code Général des Collectivités Territoriales.

…/…

STATUTS

Article 5 : Compétences

La Communauté de Communes conduit, au lieu et place des communes membres, des actions et des réflexions d'intérêt communautaire dans les domaines suivants :

1) Au titre du groupe de compétences obligatoires :

1.1 Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaires

- Adhésion au « PETR Portes de Gascogne », pour les compétences de la CCLG ;
- Elaboration d'un schéma communautaire nécessaire au développement harmonieux, durable et équilibré du territoire dans toute sa diversité, qu'elle soit économique, culturelle, sociale, sportive, éducative et relative au logement, s'inscrivant dans le cadre du schéma de cohérence territoriale, et /ou d'un schéma directeur ;
- Soutien et coordination des actions en faveur du maintien et du développement des services et équipements publics liés à l'exercice de ses compétences ;
- Exercice par délégation du droit de préemption en zones d'activités économiques communautaires ;

1.2 Développement économique

1.2.1 Actions de développement économique d'intérêt communautaire dans le respect du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internalisation

- Elaboration et mise en œuvre d'un schéma de développement économique ;
- Développement des espaces et filières économiques existants ;
- Création et aménagement de zones industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires et aéroportuaires ;
- Création de réserves foncières pour l'aménagement de zones économiques ;
- Création de ZAC pour la mise en œuvre de zones économiques ;
- Création et mise à disposition d'infrastructures haut débit conformément à l'article L1425-1 du CGCT;
- Création et gestion de pépinières d'entreprises et hôtel d'entreprises ;
- Mise en œuvre d'aides directes et indirectes aux entreprises ;
- Mise en œuvre d'actions favorisant l'emploi et la qualification des entreprises du territoire ;
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;

…/…

1.2.2 Promotion du tourisme dont création d'office du tourisme

- Mise en place d'un schéma directeur d'aménagement et d'attractivité touristique, qui fixera la politique communautaire du tourisme et des programmes de développement touristique communautaires, notamment en ce qui concerne l'élaboration et l'exploitation de services touristiques, d'installations touristiques et de loisirs, la réalisation d'études ou la commercialisation de prestations de services touristiques,
- Création et gestion d'un office de tourisme communautaire qui assurera les missions suivantes :
  - Accueil, information des touristes et promotion touristique du territoire communautaire en lien avec le comité départemental et le comité régional du tourisme,
  - Animation et accompagnement des opérateurs touristiques publics et privés, et des divers partenaires du développement touristique,
  - Commercialisation de produits touristiques,
- Création, exploitation et gestion d'équipements touristiques d'intérêt communautaire,
- Organisation de manifestations à caractère évènementiel d'intérêt communautaire,

1.4 Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage inscrites dans le schéma départemental

1.5 Collecte et traitement des déchets ménages et déchets assimilés,

2) Au titre du groupe de compétences optionnelles :

2.1 Protection et mise en valeur de l'environnement

Dans le respect du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire, la Communauté de communes contribue à la protection et la mise en valeur de l'environnement par les actions suivantes :
- Mise en œuvre d'un plan paysage communautaire,
- Organisation, gestion, soutien aux actions d'intérêt communautaire en matière de développement durable et de protection de l'environnement, de réduction de la consommation d'énergie par la promotion des énergies renouvelables,

2.2 La politique du logement et du cadre de vie

La Communauté de Communes contribue à améliorer les conditions de logement, de vie et d'accueil des populations. A cet effet, elle est chargée :
- D'étudier et de mettre en œuvre les opérations programmées d'amélioration de l'habitat ;
- De conseiller et accompagner les communes pour l'aménagement des espaces publics ;
- Réalisation de nouveaux programmes de réhabilitation de bâtiments communaux pour la réalisation de logements locatifs qui seront réservés à des personnes ou familles ne dépassant pas les plafonds de ressources fixés pour l'attribution d'un logement H.L.M. ;
- Garanties d'emprunts d'opérateurs HLM pour assurer ces réalisations ;

…/…

- Contribution financière, dans la limite d'une enveloppe qui sera fixée annuellement par l'organe délibérant et qui sera au minimum équivalente aux contributions actuellement versées par les communes membres de la communauté de communes, au fonctionnement du Fonds de Solidarité Logement (F.S.L.) ;

2.3 Création, aménagement et entretien de la voirie

- Création, selon un tracé défini et accepté par délibération des communes concernées, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire ;

2.4 Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs, et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

- Fonctionnement des écoles de musique existantes et création éventuelle d'une école de musique communautaire.
- Mise en œuvre d'un schéma d'équipements scolaires et périscolaires,
- Construction, entretien et fonctionnement des bâtiments scolaires intégrés au schéma communautaire d'équipements scolaires et périscolaires, à l'exclusion du fonctionnement des compétences « service scolaire » et « périscolaire ».

2.5 Action sociale d'intérêt communautaire

- gestion et organisation du transport à la demande par délégation du Conseil Départemental du Gers ;

2.6 Tout ou partie de l'assainissement

- assainissement d'intérêt communautaire :
    - réalisation d'un schéma communautaire aboutissant à l'établissement des zonages communaux d'assainissement collectif et individuel ;
    - prise en charge du service des contrôles des systèmes d'assainissement autonome.

Article 6 : Affectation des personnels et des biens

La Communauté de Communes et les communes établiront par voie de conventions les conditions dans lesquelles les biens et le personnel des communes seront mis à disposition, détachés ou mutés à la Communauté de Communes, pour l'exercice de ses compétences.

…/…

STATUTS

Article 7 : Représentation des Communes

La Communauté de communes est administrée par un Conseil de Communauté composé de 77 sièges de conseillers communautaires répartis comme suit :

- 1 siège pour les communes de - 500 hab.,
- 2 sièges pour les communes entre 500 et 2.000 hab.
- Répartition proportionnelle du reliquat entre les communes de plus de 2.000 hab

Commune	Nombre de conseillers communautaires
Fleurance	20
Lectoure	12
Montestruc/gers	2
Pauilhac	2
La Romieu	2
Miradoux	2
Marsolan	1
Terraube	1
La Sauvetat	1
Gimbrède	1
Pergain Taillac	1
Castéra Lectourois	1
Sempesserre	1
Brugnens	1
Urdens	1
St Mézard	1
Castelnau d'Arbieu	1
Réjaumont	1
Sainte-Mère	1
Castet Arrouy	1
Goutz	1
Sainte-Radegonde	1

Commune	Nombre de conseillers communautaires
Céran	1
Cézan	1
Mas d'Auvignon	1
Plieux	1
Préchac	1
Miramont Latour	1
Pouy Roquelaure	1
Cadeilhan	1
Gavarret/Aulouste	1
Saint Martin de Goyne	1
Flamarens	1
Lalanne	1
Lagarde	1
Berrac	1
Saint Avit Frandat	1
Pis	1
Peyrecave	1
Puységur	1
Lamothe Goas	1
Taybosc	1
Larroque Engalin	1

Les communes ne disposant que d'un siège disposent d'un conseiller suppléant appelé à siéger au Conseil de Communauté en cas d'empêchement du conseiller titulaire.

…/…

Les conseillers suppléants peuvent assister au Conseil Communautaire, en même temps que les délégués titulaires, sans voix délibérative.

Le nombre de conseillers ainsi que leur répartition entre les communes pourront être modifiés en cas de réduction ou d'extension du périmètre de la Communauté ainsi qu'au vu des résultats des recensements généraux de la population.

Article 8 : Le bureau de la Communauté

Conformément aux dispositions de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté peut déléguer certaines de ses attributions au président et au bureau composé :

- du Président,
- de dix vice-présidents,
- des conseillers généraux des cantons de Fleurance et Lectoure, ainsi que des maires des communes chefs-lieux de canton pour autant qu'ils détiennent la double qualité de conseiller municipal et de conseiller communautaire et qu'ils soient élus.

Le bureau de la Communauté de Communes comprend quinze (15) membres.

Article 9 : Le budget de la Communauté

La Communauté de Communes pourvoit aux dépenses résultant des compétences que lui ont attribuées les communes.

Elle dispose des recettes suivantes :

- Le produit de la taxe professionnelle unique dans les conditions prévues à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts.
- La dotation globale de fonctionnement,
- Les taxes, redevances et contributions correspondant aux services assurés,
- Le revenu des immeubles,
- Les subventions de la CEE, de l'Etat et des collectivités territoriales,
- Les dons et legs,
- Les emprunts,
- Le fonds de compensation de la TVA
- La dotation globale d'équipement,
- La dotation de développement rural,
- Toutes autres recettes entrant dans le cadre de ses compétences.

…/…

Article 10 : Dotation de solidarité

Le Conseil de la Communauté de Communes pourra instituer un fonds de solidarité destiné à corriger les écarts de richesses entre les communes et à tenir compte de charges particulières que les actions de la Communauté pourraient susciter sur le territoire des communes.

Le Conseil de la Communauté de Communes arrêtera les critères de répartition de ce fonds entre les communes.

Dans le cas où la Communauté de Communes décide d'attribuer une dotation de solidarité, la répartition se fera selon les critères prévus par la loi.

Article 11 : Règlement intérieur

Le Conseil de Communauté approuvera le règlement intérieur de la Communauté dans les trois mois qui suivent sa création et, conformément à la réglementation, chaque renouvellement général des instances communautaires.

Article 12 : Adhésion à un autre E.P.C.I.

La communauté de communes pourra décider d'adhérer à un autre établissement public de coopération intercommunale sur simple délibération de son conseil de communauté.

Article 13 : Dispositions diverses

La communauté de communes pourra assurer des prestations de services au sens de l'article L. 5211-56 du code général des collectivités territoriales et dans les conditions prévues par celui-ci.

Les services de la communauté de communes peuvent être chargés pour le compte des communes compétentes intéressées des actes d'instruction d'autorisation d'utilisation du sol, conformément aux dispositions des articles R 410-5 et R 423-15 du code de l'urbanisme.

La Communauté de Communes sera régie par les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales pour toutes les questions non prévues par les présents statuts.

Les présents statuts sont annexés aux délibérations des Conseils Municipaux décidant de la création de la Communauté de Communes.

*

* *

3. Emplois communautaires

- Tableau des effectifs salariés
- Organigramme des services
- Etat d'avancement 2015
  du schéma de mutualisation et de solidarité
- Etat des lieux des ressources humaines
  et des dépenses de fonctionnement

TABLEAU DU PERSONNEL - POSTES OUVERTS / POSTES POURVUS

Tableau des effectifs (30 juillet 2015)

Emplois	Effectif	Durée hebdo (en heures)	Fonctions	Cadres d'emplois	Filière
Directeur Général des Services	1	35	- Administration générale de la collectivité - Direction et management des services communautaires - Responsable du service Juridique - Finances - Communication	Attachés territoriaux	ADMINITRATIVE
Responsable du service économie et de l'immobilier d'entreprises	1	35	- gestion, animation et promotion de l'immobilier d'entreprises - définition des programmes d'actions - animation et gestion des projets d'animation économie - gestion administrative et financière du service - accueil, conseil et suivi des créateurs d'entreprises		
Développeur économique	1	35	- accompagnement des entreprises - gestion de projet		
Directeur de la stratégie de développement territorial, de l'aménagement, de l'habitat et du cadre de vie	1	35	- Direction et pilotage des pôles de compétences relatifs à la politique communautaire d'urbanisme, d'aménagement de l'espace, de l'habitat et du cadre de vie - Animateur de la prospective et de la stratégie du développement territorial	Attachés territoriaux ou rédacteurs territoriaux	
Chef de projet Tourisme	1	35	- Elaboration et animation du schéma local de développement touristique communautaire - Définition des orientations stratégiques de la collectivité en matière de developpement touristique		
Comptable	1	35	- traitement comptable des dépenses et recettes - participation à l'élaboration et au suivi des budgets - gestion et suivi de la paye - relation avec le centre de gestion pour la gestion du personnel - suivi financier des marchés publics et des fournisseurs - gestion administrative des assurances et gestion des sinistres	Rédacteurs territoriaux ou adjoints administratifs	
Assistant administratif	1	35	- gestion des marchés publics - gestion des subventions - assistant du DGS pour la gestion administrative de la collectivité		
Agent administratif	1	35	- secrétariat de la pépinière d'entreprise - secrétariat commun du service économie	Adjoints administratifs	
	1	35	- saisie et suivi de la facturation du service assainissement - régie de l'aire d'accueil des gens du voyage - traitement du standard téléphonique et des tâches courantes de secrétariat - participation aux actions de contrôle du SPANC		

TABLEAU DU PERSONNEL - POSTES OUVERTS / POSTES POURVUS

Emplois	Effectif	Durée hebdo (en heures)	Fonctions	Cadres d'emplois	Filière
Instructeur des autorisations d'urbanisme	3	35	- Instruction administrative et techniques des demandes liées aux autorisations d'occupation des sols - Suivi administratif des dossiers et conformité des constructions et aménagements - Conseil auprès des collectivités et acteurs de la construction et accueil du public	Adjoints administratifs, Rédacteurs, Adjoints Techniques, Techniciens territoriaux	TECHNIQUE
Technicien NTIC	1	35	- gestion du parc informatique communautaire - développement des projets liés au NTIC - participation aux actions de communication	Ingénieurs territoriaux	
Directeur des services techniques	2	35	- encadrement des services techniques - gestion administrative et financière du service - Coordonner l'exécution des travaux d'investissement - mise en œuvre et suivi des programmes de voirie	Ingénieurs et Techniciens principaux territoriaux	
Responsable du service urbanisme opérationnel	1	35	- encadrement du service "urbanisme opérationnel" - gestion administrative et financière du service - participation aux contrôles SPANC et à l'instruction des ADS	Techniciens principaux territoriaux	
Chargé de travaux voirie	1	35	- programmation et surveillance des travaux de voirie - réalisation de la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie - suivi technique, administratif et financier des travaux de voirie	Techniciens principaux, agent de maîtrise territoriaux	
Agent d'accueil et d'entretien	3	35	- gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage - entretien des sentiers de randonnées - entretien des espaces verts	Adjoints techniques	
Agent NTIC	1	35	- gestion du SIG communautaire - gestion et maintenance du parc informatique - Développement des projets liés au NTIC	Ingénieurs, techniciens et adjoint techniques territoriaux	
Directeur de l'école de musique	1	20	- direction de l'école de musique - enseignement de la trompette	Assistants spécialisés d'enseignement artistique	CULTURELLE
intervenants à l'école de musique	2	15	enseignement de la clarinette		
		15	flûte traversière		
	10	20	enseignement de la formation musicale,	Assistants d'enseignement artistique	
		15	piano		
		15	saxophone		
		15	batterie		
		10	guitare		
		10	violon		
		5	Trombone - tuba - cor		
		10	Trombone - tuba - cor		
		10	Violoncelle		
		10	Percussions		

ORGANIGRAMME DU PERSONNEL COMMUNAUTAIRE

Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise

ORGANIGRAMME

Jean-Louis CASTELL
PRESIDENT

Jean-Christophe FERRER
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES
05.62.64.22.55 - dir-general@lomagne-gersoise.com

Vincent BLESZ
DIRECTEUR
ECOLE DE MUSIQUE
musique@lomagne-gersoise.com

Olivier de WITTE
RESPONSABLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
05.62.29.52.42
service-economie@lomagne-gersoise.com

Esther LEVINE
CHEF DE PROJET TOURISME
05.62.64.28.30
dir-tourisme@lomagne-gersoise.com

Nicolas DARCANGE
DIRECTEUR URBANISME ET AMENAGEMENT
05.62.64.22.57
dir-urba@lomagne-gersoise.com

Philippe TOURNAYRE
RESPONSABLE SERVICES TECHNIQUES
05.62.64.28.89
services-techniques@lomagne-gersoise.com

ECOLE DE MUSIQUE

12 INTERVENANTS DE MUSIQUE

DEVELOPPEMENT ECONOMIE

Basile BOUBERT
DEVELOPPEUR ECONOMIQUE
05.62.29.52.43
economie@lomagne-gersoise.com

Rémi RIVIERE
ANIMATEUR COMMERCES
05.62.29.52.43
commerce@lomagne-gersoise.com

Valérie AMADO
SECRETARIAT
05.62.29.52.40
pepiniere@lomagne-gersoise.com

JURIDIQUES FINANCES COMMUNICATION

Anne RIEHL
RESP COMMUNICATION - NTIC
05.62.64.28.28
ntic@lomagne-gersoise.com

Annick BOUVET
COMPTABILITE - RH
05.52.64.28.85
comptabilite@lomagne-gersoise.com

Aurore DUCOURNEAU
MARCHES PUBLICS
05.62.64.28.27
marches-publics@lomagne-gersoise.com

Nadège CASTILLON
SECRETARIAT
05.62.64.22.55
secretariat@lomagne-gersoise.com

URBANISME

Sandrine DUBUC
RESP URBA OPERATIONNEL
05.62.64.28.26
spanc@lomagne-gersoise.com

Thomas DARRE - 05.62.64.28.86
Emilie ARNIAUD - 05.62.64.28.88
INSTRUCTEURS ADS
service-urbanisme@lomagne-gersoise.com

Yannick POUTCH
SIG – 05.62.64.28.87
sig@lomagne-gersoise.com

Alexandra LUSSAN
SPANC
05.62.64.22.59
compta-spanc@lomagne-gersoise.com

HABITAT CADRE DE VIE

Freddy MAURIAL
randonnees@lomagne-gersoise.com
Jérôme TERRAL
Pierre MARGOET
aagy-fleurance@lomagne-gersoise.com
Clément LACOSTE
AGENTS D'ACCUEIL ET ENTRETIEN

SERVICES TECHNIQUES

Romain LACAPERE
TRAVAUX VOIRIE
05.62.64.26.93
voirie@lomagne-gersoise.com

SCHEMA DE MUTUALISATION ET DE SOLIDARITE – Etat d'avancement 2015

OUTILS	REF	PERIMETRE	THEMATIQUES	ACTIONS ENGAGEES	FINANCEMENT	COMMENTAIRES
Mutualisation d'agents	L 5211-4 CGCT	CCLG - communes centre	Enseignement artisitique	Transfert du personnel	Transfert de charges	Engager une réflexion pour une solidarité du transfert qui concerne l'ensemble des communes
Services communs	L 5211-4 CGCT	CCLG - communes membres	Urbanisme opérationnel	Mise en place d'un service mutualisé	Gratuit	Réflexion sur le financement à engager au regard du FPIC
			Informatique - NTIC	Mise en place d'un service mutualisé	à définir	sans suite
			Voirie	Mise en place d'un service commun	2€/hab + % travaux	création d'un service commun "marchés et travaux"
			Marchés publics	Mise en place d'un service commun		
Service unifié	L 5111-1 CGCT	CCLG - EPCI	Urbanisme	Service unifié ADS Bastide de Lomagne	remboursement frais fct et encadrement	en cours de réflexion
Ententes	L 5221-1 CGCT	CCLG - syndicat mixte	Voirie	Mise en place d'un service commun	à définir	réflexion à engager si besoin des communes membres
Mise à disposition individuelle	loi n° 84-53	CCLG - communes membres	Informatique - NTIC	Mise à disposition d'un agent	Forfaitaire	fin de la prestation (externalisation par la CCLG)
Convention d'équipements collectifs	L 1311-5 CGCT	Commune - Commune	Déchets	Mise à disposition d'un broyeur	à définir	proposition commune Miradoux (engins et broyeur)
Convention de prestation ou mise à disposition de services	L 5111-1 CGCT	CCLG - communes centre	Développement économique	Mise à disposition de service pour l'OMPCA	forfaitaire	fin de la prestation pour la commune de Fleurance
		Communes centre - CCLG	Bâtiments scolaire	Mise à disposition de services / personnels pour l'entretien des bâtiments scolaires	selon transfert de charge	à prévoir en 2016 si transfert
		Communes centre - CCLG	Ménage bâtiments communautaires	Mise à disposition de services / personnels	à définir	à engager avec les communes centre
		Communes centre - CCLG	Aménagement urbain	Mise à disposition de service pour l'entretien des espaces verts en ZA	selon transfert de charge	à prévoir en 2016
Prestations de services	L 5214-1	CCLG - communes membres	Urbanisme planification	Réalisation de modification simplifiée de PLU	gratuit	la CCLG dispose de l'habilitation statutaire. La réalisation est faite à titre expérimentale à ce jour
Groupement d'achat ou de commandes	art 8 NCMP	CCLG - communes membres	Informatique - NTIC	Acquisition de matériels informatiques	gratuit	coordination réalisée par la CCLG avec marchés séparés
		CCLG - communes membres	Aménagement urbain	Mise en place d'une signalétique touristique	gratuit	coordination réalisée par la CCLG avec marchés séparés
		CCLG - communes membres	Equipements	Achat detecteurs de fumée	Gratuit	coordination par la CCLG réalisée en 2015
		Commune - Commune	Accessibilité	Diagnostic accessibilité ERP 6éme	Gratuit	coordination par la CCLG réalisée en 2015
		Commune - Commune	Accessibilité	Diagnostic accessibilité et PAVE	gratuit	coordination réalisée par la CCLG avec marchés séparés
Maitrise d'ouvrage déléguée	loi MOP	CCLG - communes centre	Aménagement urbain	Maitrise d'ouvrage de l'assainissement,réseau d'eau, et fibre optique en ZA de Fleurance	remboursement des travaux portés	conventions de maitrise d'ouvrage déléguée signées en 2015
		CCLG - SERF				
		CCLG - GERS Numérique				
Assistance à maitrise d'ouvrage	loi MOP					habilitation statutaire à prévoir
Fonds de concours	L 5214-16 CGCT	CCLG - communes membres	Finance	Mise en place d'une enveloppe de fonds de concours pour les communes membres	forfaitaire	capacité financière à redéfinir en 2016
Péréquation territoriale	L 2336 CGCT	CCLG commune membre	Finance	Répartition territoriale du FPIC	forfaitaire	Financement des nouvelles compétences communautaires (ADS e haut débit) et abondement des fonds de concours pour les projet structurants du territoire
	loi RCT 16 dec 2010	CCLG - commune membre	Finance	Répartition territoriale de la DGF	forfaitaire	réflexion à engager avec les communes au regard des dispositions de la loi de finance 2016
Reversement fiscalité	loi 10 janv 1980	Communes - CCLG	Fiscalité	Reversement d'une part de la TFB perçue en ZA économique	définit dans la convendion	Reversement pour financer la compétence aménagement des zones d'activités économiques d'intérêt communautaire. En cours de signature
	L 331 -2 Code urbanisme	Communes - CCLG	Fiscalité	Reversement d'une part de la TA perçue en ZA économique	définit dans la convendion	

Etat des lieux des ressources humaines et des dépenses de fonctionnement

Etat des lieux des ressources humaines et des dépenses de fonctionnement de la Lomagne Gersoise

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LOMAGNE GERSOISE						
	Domaine de compétence	**Effectifs**	**ETP**	**Frais de rémunération***	**Autres frais de fonctionnement**	**Evolution prévue**
Liés aux compétences	Services techniques	2,5	2,5	78 653,48 €	38 000,00 €	fin EAV 2017 sans conservation
	Développement économique	4	4	107 028,72 €	15 000,00 €	fin EAV 2017 sans conservation
	Aire d'accueil des gens du voyage	1	1	37 640,64 €	- €	
	Transport déplacement	0	0	- €	30 036,00 €	
	Urbanisme et habitat	0,5	0,5	25 669,25 €		incidence PLUi à prévoir
	Environnement	2	1,8	64 274,38 €	35 000,00 €	incidence GEMAPI - eau - assainissement
	Enseignement artistique	13	7	193 888,91 €	9 000,00 €	
	Tourisme	2,5	2,5	102 192,87 €	8 000,00 €	incidence compétence OT à prévoir
Services supports	Administration générale	5,5	5,5	215 684,04 €	36 000,00 €	fin EAV 2016 avec conservation
	dont :					
	Ressources humaines	0	0	- €		
	Finances - Comptabilité	1	1	35 367,44 €		incidence compétence OT à prévoir
	Informatique / NTIC	1,5	1,5	58 320,41 €	9 000,00 €	incidence compétence OT à prévoir
	Juridique/marchés publics	1	1	29 207,03 €		
Services mutualisés ou communs	Instruction droit des sols	3	3	110 634,12 €		
	Marchés et travaux voirie	1	1	35 886,79 €		
Syndicats mixte	PERT Portes de gascogne				52 692,50 €	
	Gers Numérique				45 981,73 €	
	SCoT de Gascogne				20 277,00 €	montée en régime à prévoir
TOTAL		**35**	**28,8**	**971 553,20 €**	**171 036,00 €**	

* : montant prévisionnel du budget primitif 2015. Le cout des EAV est contracté de la recette perçue.

Cout moyen ETP : 36 889,66 €

III - ELEMENTS FINANCIERS

BUDGET 2015

Comme chaque année, le rapport d'activité annuel de la communauté de communes permet de présenter de manière globalisée l'ensemble des événements financiers de l'année, tous budgets confondus (principal et annexes).

Comme les dernières années, le tableau « présentation des documents budgétaires de la CCLG » permet d'appréhender l'ensemble des décisions budgétaires votées cette année et la situation financière de la collectivité en fin d'exercice.

Cette année également, une présentation financière plus approfondie du budget général est proposée sous forme de rétrospective de 5 ans faisant apparaître l'évolution des grandes masses financières de la collectivité ainsi que celle des principaux ratios budgétaires.

Le budget principal

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent, pour l'année 2015, à 6.690.524,14 € et se caractérisent par :

- une augmentation des charges de gestion courante (notamment une année complète de TAD) en volume et un maintien en poids à 11 % des dépenses réelles de fonctionnement,
- une augmentation en volume (compte tenu de la structuration des effectifs communautaires) et en poids des charges de personnel, avec le recrutement d'un chef de projet tourisme
- Une contribution au FPIC (fond de péréquation des ressources intercommunales et communales) de 1.249.494 €.

La répartition budgétaire par nature des dépenses réelles de fonctionnement du budget général (hors reversement) s'établit ainsi :

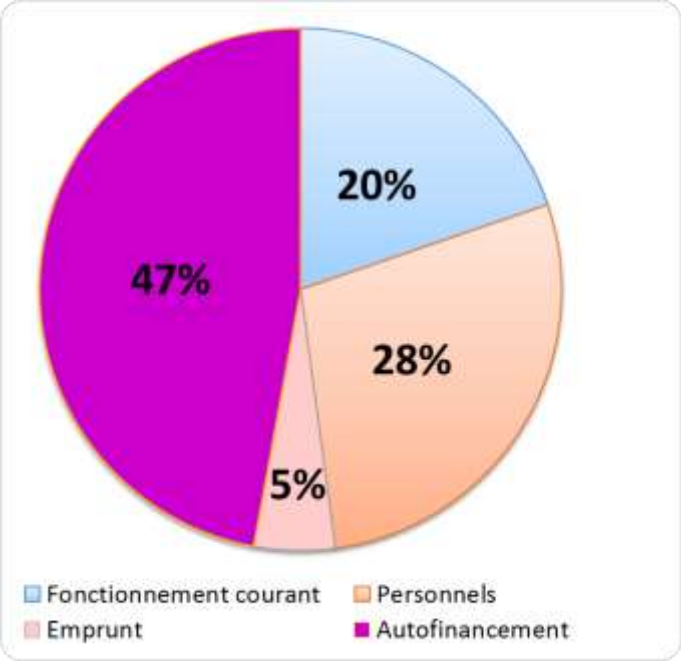

Les recettes de fonctionnement s'élèvent quant à elles à 8.217.046,73 € et sont caractérisées par :

- une stabilisation de la répartition des produits fiscaux entre l'impôt économique (56 %) et l'impôt ménages (44 %) avec un produit communautaire à 4.641.581 €,
- la perception du produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), entièrement reversée aux syndicats gestionnaires de la compétence pour 1.634.689 €,
- la mise en œuvre de la contribution au redressement des comptes publics avec un prélèvement de 105..637 contre 23.338 en 2014 avec un produit par habitant progressant à 25,42 € en 2015;
- une stabilisation des recettes des domaines et services communautaires compte tenu de la politique de maintien des tarifs et contributions des services communautaires.

La répartition budgétaire par nature des recettes de fonctionnement du budget général s'établit ainsi :

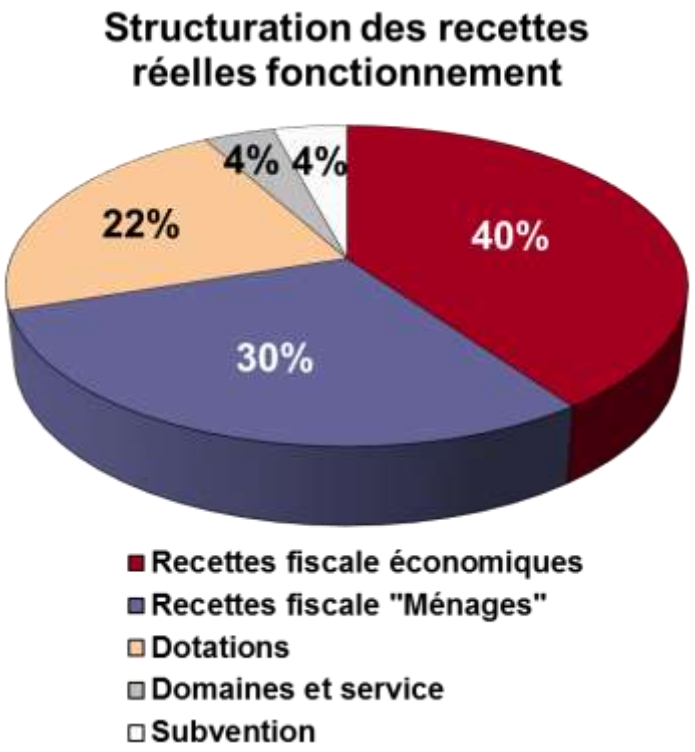

Les résultats de cette section permettent de dégager une épargne brute de 1.526.522,29 € en diminution par rapport aux 2.330.637 € de 2014 (résultat de recettes exceptionnelles près de 500.000 € pour l'excédent de fonctionnement issu de la cession du Hameau des Etoiles, plus de 200.000 € de rôles supplémentaires issus du travail de suivi des bases fiscales ou qui donnent lieu à reversement aux communes au travers des fonds de péréquation perçus pour le territoire en fonctionnement et reversés aux communes en investissement).

En ce concerne le remboursement de la dette, l'annuité d'emprunt, avec ICNE, s'élève pour 2014 à 176.422,72 €, dans l'attente de la reprise de l'emprunt haut débit, et répartie de la manière suivante :

- le remboursement des intérêts d'emprunt (22.835,95 €),
- le remboursement du capital de l'emprunt (153.586,77 €).

Après remboursement de la dette et traitement financier des reversements, la collectivité a généré un autofinancement net de 1.527.084 €, consacré à la mise en œuvre de projets d'investissement et au soutien des communes.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 3.148.706,25 € et se caractérisent par :

- le versement de la participation à l'investissement au syndicat Gers Numérique pour 99.220 €,
- le versement de fond de concours aux communes pour 458.746,79 €,
- la mise en œuvre des travaux de réfection de la voie de desserte de la ZI de Fleurance pour 2.060.871,55 € TTC
- la finalisation des travaux de création du nouveau siège administratif pour un montant de 171.665,51 € TTC
- la mise en œuvre du programme d'investissement voirie pour un montant de 58.913,03 €,
- la mise en œuvre des travaux pour la création d'ateliers de production en extension de la pépinière d'entreprises de Lectoure pour un montant de 17.624,65 €
- l'acquisition d'un véhicule électrique dans le cadre de la labellisation TEP-CV (territoire à énergie positive pour la croissance verte).
- L'attribution d'avance remboursable économique pour 17.000 €

Les recettes d'investissement, s'élevant à 4.151.741,18 €, et se répartissent de la manière suivante :

- capitalisation des excédents de 2014 (dont excédent de fonctionnement issu de la cession du Hameau des Etoiles) pour un montant total de 3.126.367,01 €,

- le FCTVA perçu à hauteur de 421.272 €, avec 173.636 € de reste à réaliser ;

- la perception des subventions sur les différents programmes communautaires à hauteur de 364.462,66 €,

La répartition budgétaire par nature des recettes d'investissement du budget général s'établit ainsi :

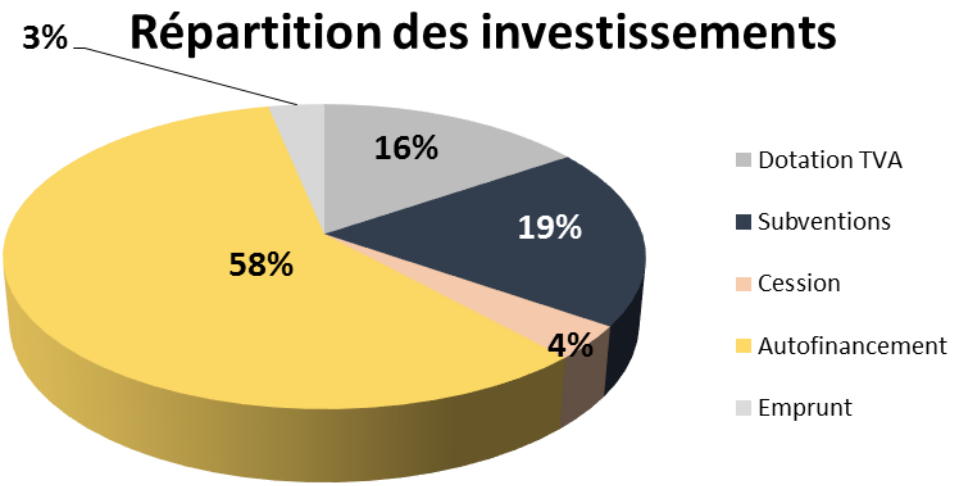

Les dépenses d'investissement pour le compte de l'année 2015 se répartissent de la manière suivante :

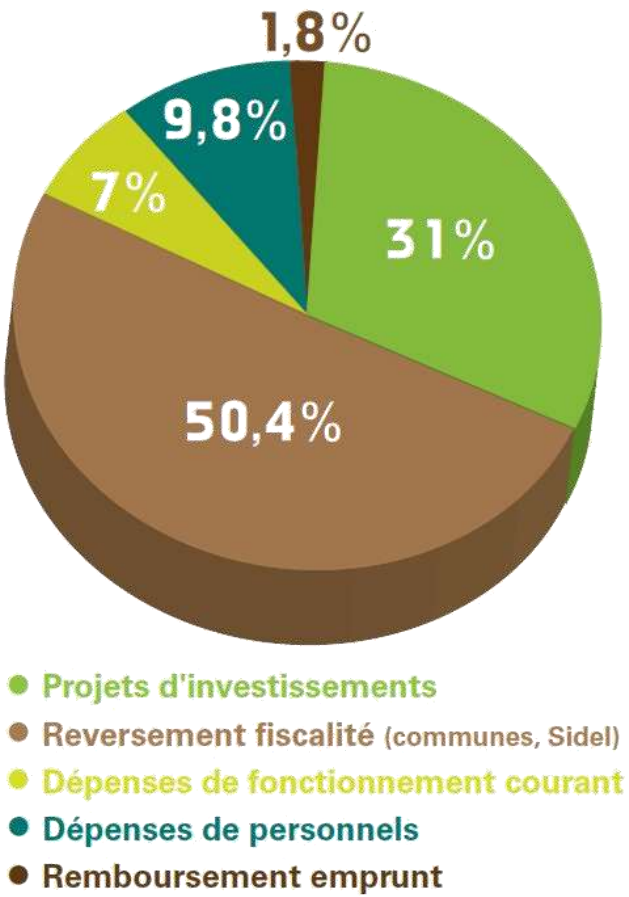

Total budget 2015 : 9,7 M€

Le résultat global de l'exercice s'élève à 1.003.034,93 € avec un besoin de financement des restes à réaliser de 435.731,07 €, couvert par l'excédent de fonctionnement.

Les budgets annexes

ATELIERS RELAIS

Poursuite des opérations de crédit-bail « DUMAINE » et mise en œuvre de la reprise « GLOSEK » sur le bâtiment « ARTEGEL » avec un déficit du budget de 157.364,82 € lissé dans le temps dans le cadre de la reprise ARTEGEL.

ASSAINISSEMENT

Poursuite de la mise en œuvre du contrôle de bon fonctionnement à la suite du diagnostic préalable, pour une période de 8 ans, déléguée à la SAUR et poursuite du contrôle du neuf assuré en régie par les services avec un budget générant un excédent provisoire de 7.154,18 €, qui doit se lisser sur les 8 ans du contrôle de bon fonctionnement

ZONES D'ACTIVITES

Poursuite des opérations de « zones d'activités », avec la mise en œuvre des opérations « Lotissement « BERDOULET » et la vente de terrains.

COMPTE ADMINISTRATIF CCLG 2015 – BUDGET PRINCIPAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
CHAPITRES	BP 2015	REALISATION	%	CHAPITRES	BP 2015	REALISATION	%
011 - Charges à caractère général	**468 000**	**448 400,17**	**96%**	**6419 Remb/ frais Personnel**	**37 000**	**45 714,98**	**124%**
60 Achats	*83 000*	*77 978,03*	94%				
61 Services extérieurs	*170 000*	*184 216,08*	108%				
62 Autres services extérieurs	*190 000*	*157 229,06*	83%	**70 Produits des services, du domaine**	**90 000**	**105 392,84**	**117%**
63 Impôts et Taxe	*25 000*	*28 977,00*	116%	**75 Revenus des immeubles**	**80 000**	**85 894,16**	**107%**
012 - Charges de personnel	**970 000**	**957 865,77**	**99%**	**7325 FPIC**	**128 602**	**128 602,00**	**100%**
014 - Attribution compensation communes	**2 050 000**	**2 029 692,64**	**99%**	**73 Impôts économique (CET,IFER,TASCOM)**	**2 230 459**	**2 330 153,00**	**104%**
014 - Prélèvement FNGIR	**1 249 494**	**1 249 494,00**	**100%**	**73 Impôts ménages (TH, TFNB)**	**2 198 754**	**2 311 428,00**	**105%**
014 - Reversement TEOM	**1 650 000**	**1 641 419,00**	**99%**	**73 TEOM**	**1 650 000**	**1 634 689,00**	**99%**
				73 attribution compensation négative		**3 122,00**	
65 - Charges de gestion courante	**280 000**	**186 530,50**	**67%**	**74 Dotations, subvent, participations**	**1 546 762**	**1 572 050,75**	**102%**
dont subvention de gestion budget annexe				*dont DGF et participation*	*450 000*	*431 297,00*	96%
				dont compensation part salaires	*800 000*	*799 353,00*	100%
				dont allocations compensation	*216 762*	*258 558,78*	119%
66 - Charges financières	**28 000**	**22 835,95**	**82%**	*dont subventions*	*80 000*	*82 841,97*	104%
67 - Charges exceptionnelles	**30 000**	**28 861,00**	**96%**	**77 Produit exceptionnel**			
S/TOTAL DEPENSES REELLES	**6 725 494**	**6 565 099,03**	**98%**	**S/TOTAL RECETTES REELLES**	**7 961 577**	**8 217 046,73**	**103%**
66 - ICNE	**-**						
68 - Dot. aux amortissements et provisions	**125 280**	**124 344,76**					
Virement à l'investissement	**1 110 803**						
Déficit fonctionnement haut débit		**1 080,35**					
S/TOTAL DEPENSES D'ORDRES	**1 236 083**	**125 425,11**	**10%**	**S/TOTAL RECETTES D'ORDRES**	**-**	**-**	
TOTAL FONCTIONNEMENT	**7 961 577**	**6 690 524,14**	**84%**	**TOTAL DE FONCTIONNEMENT**	**7 961 577**	**8 217 046,73**	**103%**

Mis à jour le 15/03/2016

Excédent de fonctionnement prévisionnel **1 526 522,59**

rappel excédent 2014 : 2.330.637,66 €

COMPTE ADMINISTRATIF CCLG 2015 – BUDGET PRINCIPAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP	Réalisation	R A R	RECETTES	BP	Réalisation	R A R
1/ OPERATIONS FINANCIERES							
Remb. Emprunts	156 000	153 586,77		Affect. Excd. Fonct.	2 330 237	2 330 237,71	
				Virt. Section Fonct.	1 110 803		
				Excédent invest	796 129	796 129,30	
				FCTVA	568 049	421 272,00	173 636
				Amortissement	125 280	124 344,76	
Fonds d'aide éco (avances remboursables)	75 000	17 000,00	15 000	Remboursement avances rembousables	10 000	24 962,50	
Remb. Caution loyer	1 380	428,00		Loyers (cautions)		726,64	
S/T OPERATIONS FINANCIERES	**232 380**	**171 014,77**	**15 000,00**	**S/T OPERATIONS FINANCIERES**	**4 940 498**	**3 697 672,91**	**173 636**
2/ EQUIPEMENTS NON INDIVIDUALISES							
Etudes et logiciel	100 000	48 833,52	50 000	Subv Etudes	-	-	
Participation SM Gers Numérique	99 220	99 220,00					
Aides économique directes	250 000		150 000				
Fond de concours communes	1 100 000	458 746,79	410 000		-	-	
S/TOTAL IMMOB INCORPORELLES	**1 549 220**	**606 800,31**	**610 000**	**S/TOTAL IMMOB INCORPORELLES**	**-**	**-**	**-**
Achat terrains	198 000		198 000		-	-	
Achat Bâtiment	-			Cession terrain budget ZA	98 725		98 725
Matériel et mobilier service	67 000	35 436,80	30 000	Cession immobilisation	-	-	
Instruments Musique	1 500	1 038,00		Ecole de Musique Avoir 2014		362,76	
S/TOTAL IMMOB. CORPORELLES	**266 500**	**36 474,80**	**228 000**	**S/TOTAL IMMOB. CORPORELLES**	**98 725**	**363**	**98 725**
Aménagement Rando	10 000	1 158,76	8 000	**Emprunt d'Equipement**			
Support et travaux rando				Emprunt Haut Débit (au 01/04/2015)		86 934,07	
Bâtiment Services Techniques	5 000	1 171,25		Excédent invest haut débit		2 671,54	
Gros Entretien bâtiment CCLG	25 000	21 364,62			-	-	
S/TOTAL TRAVAUX EN COURS	**40 000**	**23 694,63**	**8 000**	**S/TOTAL TRAVAUX EN COURS**	**-**	**89 605,61**	**-**
S/T EQUIP. NON INDIVIDUALISES	**1 855 720**	**666 969,74**	**846 000**	**S/T EQUIP. NON INDIVIDUALISES**	**98 725**	**89 968,37**	**98 725**
3/ OPERATIONS D'EQUIPEMENT							
VOIRIE programme 2015	308 602	58 916,03	249 000				
VOIRIE programme exceptionnel					-		
Aménagement ZA	2 500 000	2 060 871,55	439 128	Subv Etat ZA Fleurance	386 485	270 433,98	116 051
				Subv CG32 ZI Fleurance	75 994	21 669,00	54 325
Dépenses imprévues	150 000			Subv Leader MSP	55 000	56 996,92	
Bâtiment CCLG	170 000	171 665,51			-		
Pépinière d'entreprises (ateliers)	350 000	17 624,65	332 375	Subv Etat Pépinière	-		
Ecole de musique	5 000	1 644,00		Subv Leader EM	15 000	15 000,00	
S/TOTAL OPERATIONS D' EQUIPT	**3 483 602**	**2 310 721,74**	**1 020 503**	**S/TOTAL OPERATIONS D' EQUIPT**	**532 479**	**364 099,90**	**170 376**
4/ OPERATION SOUS MANDAT							
Aménagement ZA Fleurance	248 713		248 713	Participation commune	273 284		273 284
TVA Travaux	49 743		49 743	FCTVA	25 172		25 172
L I R	7 200		7 200	L I R	7 200		7 200
S/T OPERATION SOUS MANDAT	**305 656**	**-**	**305 656**	**S/T OPERATION SOUS MANDAT**	**305 656**	**-**	**305 656**
TOTAL GENERAL OP REELLES	**5 877 358**	**3 148 706,25**	**2 187 159**	**TOTAL GENERAL OP REELLES**	**5 877 358**	**4 151 741,18**	**748 393**

15/03/2016

Excédent investissement	1 003 034,93
RAR	- 1 438 766,00
Besoin de financement	- 435 731,07
Excédent de fonctionnement	1 526 522,59

COMPTE ADMINISTRATIF CCLG 2015 – BUDGET ANNEXE ATELIERS RELAIS

DEPENSES				RECETTES			
N° de COMPTES	BP 2015	REALISATION	BP 2016	N° de COMPTES	BP 2015	REALISATION	BP 2016
001 DFT INV GLOSEK	161 294	161 293,97	178 180	1068 EXCT FCT GLOSEK	16 857	16 857,58	20 814
001 DFT INV DUMAINE	8 821	8 820,57	9 174	1068 EXCT FCT DUMAINE	8 821	8 820,57	9 174
001 DFT PORTEO	44 408	44 407,67	25 558	1068 EXCT FCT PORTEO	44 408	44 407,67	25 558
164 EMPRUNT GLOSEK	33 743	33 742,96	35 462	021 VIR GLOSEK	178 180		192 828
164 EMPRUNT DUMAINE	9 174	9 173,39	9 541	021 VIR DUMAINE	9 174		9 541
164 EMPRUNT PORTESéO	49 946	49 942,97	60 804	021 VIR PORTESéO	25 560		60 804
Refinancement Emprunt Portéseo	507 645	507 644,63		021 VIR PORTESéO	507 645	507 644,63	0
				Emprunt Portéséo	24 386	24 385,37	
TOTAL INVESTISSEMENT	**815 031**	**815 026,16**	**318 719**	**TOTAL INVESTISSEMENT**	**815 031**	**602 115,82**	**318 719**
						- 212 910,34	

SECTION FONCTIONNEMENT H.T.

DEPENSES				RECETTES			
N° de COMPTES	BP 2015	REALISATION	BP 2016	N° de COMPTES	BP 2015	REALISATION	BP 2016
				002 EXCT BEAUDONNET	47 646	47 646,28	47 646
				002 EXCT TIXIER	353	353,26	353
6611 Rem Intérêts GLOSEK	2 759	2 758,15	1 318	002 EXCT GLOSEK	-		-
6611 Rem Intérêts DUMAINE	1 988	1 987,45	1 621	002 EXCT DUMAINE	3 458	3 458,19	3 462
6611 Rem Intérêts PORTESéO	25 227	21 274,78	7 164	002 EXCT PORTESéO	5 828	5 828,25	9 990
Frais Portéseo renego emprunt		532,03		Subv gestion GLOSEK	100 080		102 351
635 T FONC PORTESéO	28 000	24 959,00	28 000	738 REMB TF PORTESéO	28 000	24 959,00	28 000
635 T FONC DUMAINE	1 500	1 096,00	1 500	738 REMB TF DUMAINE	1 500	1 096,00	1 500
635 T FONC GLOSEK	6 800	6 502,00	6 800	738 REMB TF GLOSEK	6 800	6 502,00	6 800
Indemnité rembt emprunt		20 305,78					
023 VIR DUMAINE	9 174		9 541	752 LOYER DUMAINE	11 165	11 165,64	11 165
023 VIR PORTESéO	46 606		60 804	752 LOYER PORTESéO	71 832	71 832,00	71 832
023 VIR GLOSEK	178 180		192 828	752 LOYER GLOSEK	23 572	23 572,68	26 477
TOTAL FONCTIONNEMENT	**300 234**	**79 415,19**	**309 576**	**TOTAL FONCTIONNEMENT**	**300 234**	**196 413,30**	**309 576**
TOTAUX GENERAUX	**1 115 265**	**894 441,35**	**628 295**	**TOTAUX GENERAUX**	**1 115 265**	**798 529,12**	**628 295**
						-95 912,23	-

Résultat Invest	- €	Résultat Fct	47 646,28 €		47 646,28 €	BEAUD
Résultat Invest	- €	Résultat Fct	353,26 €		353,26 €	TIXIER
Résultat Invest	- 192 828,00 €	Résultat Fct	25 159,00 €	Total	-167 669,00 €	GLOSEK
Résultat Invest	- 60 804,00 €	Résultat Fct	74 658,00 €		13 854,00 €	PORTESéO
Résultat Invest	- 9 541,00 €	Résultat Fct	13 006,00 €		3 465,00 €	DUMAINE
Résultat Invest Global	- 263 173,00 €	**Résultat global Fct**	160 822,54 €		-102 350,46 €	**TOTAL**

COMPTE ADMINISTRATIF CCLG 2015 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

SECTION INVESTISSEMENT H.T.

DEPENSES				RECETTES			
N° de COMPTES	BP 2015	REALISATION	BP 2016	N° de COMPTES	BP 2015	REALISATION	BP 2016
Remb emprunts	**4 800**	4 786,78	**5 020**	EXCT INVEST	**1 630**	1 630,09	**5 563**
Schéma directeur ASST	**5 247**	4 372,00		Subvention Agence Eau	**3 617**	7 782,00	
Logiciel	**538**						
Dépenses imprévues				AMORTISSEMENT	**17 505**	17 475,52	**19 000**
Reprise amort subvention	**12 167**	12 165,73	**7 788**				
TOTAL INVESTISSEMENT	**22 752**	**21 324,51**	**12 808**	**TOTAL INVESTISSEMENT**	**22 752**	**26 887,61**	**24 563**

SECTION FONCTIONNEMENT H.T.

DEPENSES				RECETTES			
N° de COMPTES	BP 2015	REALISATION	BP 2016	N° de COMPTES	BP 2015	REALISATION	BP 2016
				001 EXCED FCT	**26 765**	26 765,92	**1 592**
C/ Charges générales	**46 150**	**19 837,64**	**69 281**				
				Contrôle neuf			
Achats	2 150	238,02	3 000	Redevances ASST neuf	**8 000**	7 644,82	**8 000**
Services extérieurs	40 000	18 313,39	62 000	Subv exploitation	**8 830**	21 543,00	**8 680**
Autres serv. Exterieurs	4 000	1 286,23	4 281				
				Contrôle fonctionnement			
Personnel	**66 000**	**65 151,53**	**68 000**	Redevances ASST Fct	**65 250**	37 261,68	**123 453**
Non valeur	**1 000**	**2,34**	**1 000**	Subv exploitation	**11 320**		**8 418**
Emprunts	**977**	**673,82**	**1 000**				
REOG			**37 800**	Subvention REOG			**1 350**
Charges financière excep.				**REOG**			**37 800**
Annulation titres et cession	**700**	**648,42**	**1 000**		**-**		
Amortissements	**17 505**	**17 475,52**	**19 000**	Reprise amort subvention	**12 167**	12 165,73	**7 788**
TOTAL FONCTIONNEMENT	**132 332**	**103 789,27**	**197 081**	**TOTAL FONCTIONNEMENT**	**132 332**	**105 381,15**	**197 081**

TOTAUX GENERAUX	**155 084**	**125 113,78**	**209 889**	**TOTAUX GENERAUX**	**155 084**	**132 268,76**	**221 644**

COMPTE ADMINISTRATIF CCLG 2015 – BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
N° de COMPTES	BP 2015	REAL	BP 2016	N° de COMPTES	BP 2015	REAL	BP 2016
010:3351 Terrains				010:3351 Terrains			
010:3354 Etudes				010:3354 Etudes			
010:3355 Travaux +Honor				010:3355 Travaux +Honor			
010:3358 Frais Annexes				010:3358 Frais Annexes			
S/T Trx en cours de terrains				S/T Trx en cours terrains			
010:3555 Terrains aménagés	140 532	-	140 532	010:3555 Terrains aménagés	234 626		234 626
010 DFCT Invest	93 901	93 900,51	93 901	16876 Avance CCLG			
TOTAL INVESTISSEMENT	234 433	93 900,51	234 433	TOTAL INVESTISSEMENT	234 626	-	234 626

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
6015 terrains à aménager	98 725		98 725				
6045 Etudes				7015 Ventes terrains	551 472		551 472
605 Travaux et honor	41 807		41 807				
608 Frais accessoires				EXCT FCT	83 547	83 547,93	83 547
S/T Trx en cours de terrains	140 532	-	140 532				
6522 Reverst EXCT	413 929		413 929				
658 Produits de gestion							
7133 Variation de terr en cours				7133 Variation de terr en cours			
71355 " " de terr aménagés	234 626		234 626	71355 " " de terr aménagés	140 532		140 532
TOTAL FONCTIONNEMENT	789 087	0,00	789 087	TOTAL FONCTMENT	775 551	83 547,93	775 551

TOTAL BUDGET	1 023 520	93 900,51	1 023 520	TOTAL BUDGET	1 010 177	83 547,93	1 010 177

ANALYSE BUDGETAIRE RETROSPECTIVE – TABLEAU DE SYNTHESE ET RATIOS

Tableau simplifié	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015
DEPENSES									
Dépenses de fonctionnement	509 561	537 942	584 593	641 933	544 977	611 193	494 133	595 157	672 204
Dépenses de personnel	516 470	494 458	642 917	630 206	629 288	642 281	704 316	801 209	957 866
Remboursement emprunt	237 698	52 825	94 531	134 075	136 704	106 258	107 025	208 177	170 295
Projets d'investissement	804 327	2 840 700	2 898 280	532 205	1 419 535	1 309 247	2 453 264	2 875 315	2 994 756
TOTAL DES DEPENSES	**2 068 056**	**3 925 925**	**4 220 321**	**1 938 420**	**2 730 504**	**2 668 979**	**3 758 738**	**4 479 858**	**4 795 121**
RECETTES									
Fiscalité	1 229 923	1 330 863	1 525 355	1 583 359	1 618 855	1 706 094	2 002 426	2 204 311	2 188 909
Dotations et participations	392 452	357 030	1 085 939	587 073	589 493	661 862	850 831	801 017	852 569
Autofinancement	360 124	573 744	639 122	810 962	883 370	779 058	1 198 588	2 205 997	2 330 637
Emprunt	0	0	435 509	0	0	0	0	502 878	86 934
Subventions	568 604	1 128 044	1 383 256	115 184	121 422	353 301	636 007	409 739	449 994
Recettes des services et domaines	290 271	390 612	373 129	264 215	281 255	261 691	207 131	276 755	275 453
TOTAL DES RECETTES	**2 841 374**	**3 780 293**	**5 442 310**	**3 360 793**	**3 494 395**	**3 762 006**	**4 894 983**	**6 400 697**	**6 184 496**

Ratios	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015
Charge de structure									
Personnel / Dépenses réelles de fonct.	16%	12%	15%	14%	10%	11%	11%	12%	14%
Personnel / Dépenses réelles de fonct.(hors reversement fiscalité)	47%	44%	49%	47%	42%	46%	52%	53%	55%
Charges de gestion / dépenses réelles de fonct.	18%	15%	15%	15%	14%	12%	10%	11%	11%
Reversement fiscalité / dépenses de fonct.	65%	73%	70%	71%	75%	77%	78%	77%	74%
Frais de personnel + annuité dette / Dépenses réelles de fonct.	68%	49%	57%	57%	51%	54%	60%	67%	64%
Recettes de fonctionnement									
Produit fiscalité / Recettes de fonct.	86%	87%	86%	86%	88%	87%	87%	81%	87%
DGF et autres participations / recettes de fonct.	9%	7%	9%	9%	7%	7%	7%	6%	5%
Autres produit / Recettes de fonct.	2%	2%	2%	2%	1%	1%	2%	2%	2%
DGF et autres participations / recettes réelles de fonct.	23%	22%	26%	28%	26%	22%	23%	19%	16%
Domaines et services / Recettes réelles de fonct.	4%	4%	4%	4%	4%	4%	5%	6%	6%
Produit de fiscalité réel / Recettes réelles de fonct.	73%	74%	70%	68%	70%	68%	69%	71%	68%
Cotisations / Produit de fiscalité large	69%	70%	70%	71%	77%	78%	80%	81%	81%
Compensation / produit fiscalité large	31%	30%	30%	29%	23%	22%	20%	19%	19%
Capacité d'épargne									
Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement	32%	32%	36%	40%	34%	45%	55%	60%	46%
Epargne nette / recettes réelles de fonctionnement	20%	30%	32%	35%	29%	41%	52%	56%	41%
Effort d'équipement									
Epargne brute / Investissement	56%	22%	27%	145%	54%	86%	66%	77%	48%
Dépenses d'équip. / recettes réelles de fonc.	58%	147%	131%	27%	63%	52%	83%	79%	96%
Poids de la dette et marge de manœuvre									
Annuité dette / recettes réelles de fonct.	13%	3%	4%	6%	6%	4%	4%	5%	5%
Encours dette / recettes réelles de fonct.	0,16	0,12	0,27	0,21	0,15	0,11	0,06	0,13	0,14
Encours dette / épargne brute	0,50	0,39	0,75	0,53	0,45	0,24	0,12	0,22	0,30
Encours dette	285 991 €	244 122 €	604 273 €	493 229 €	377 208 €	288 024 €	194 806 €	515 808 €	453 220 €

ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE - GRAPHIQUES

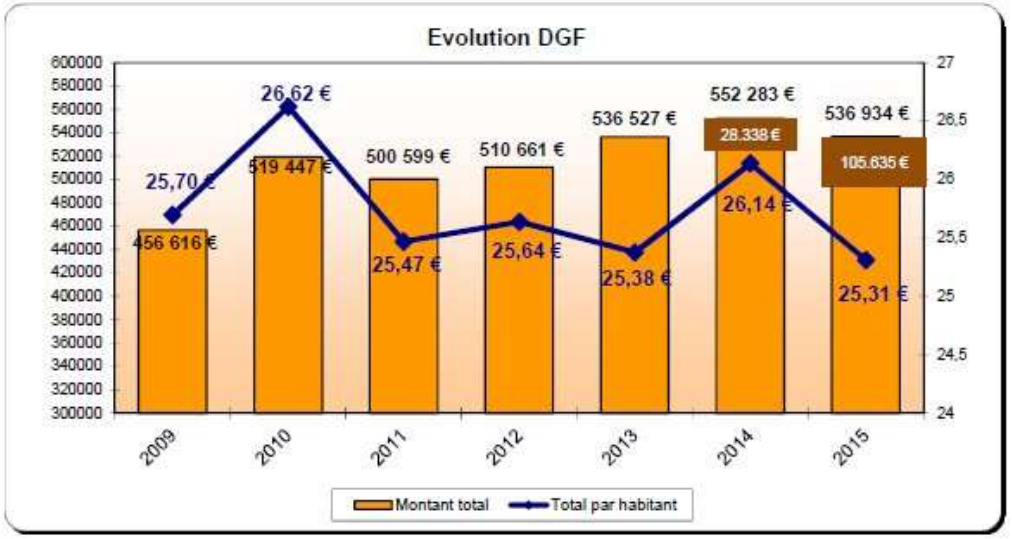

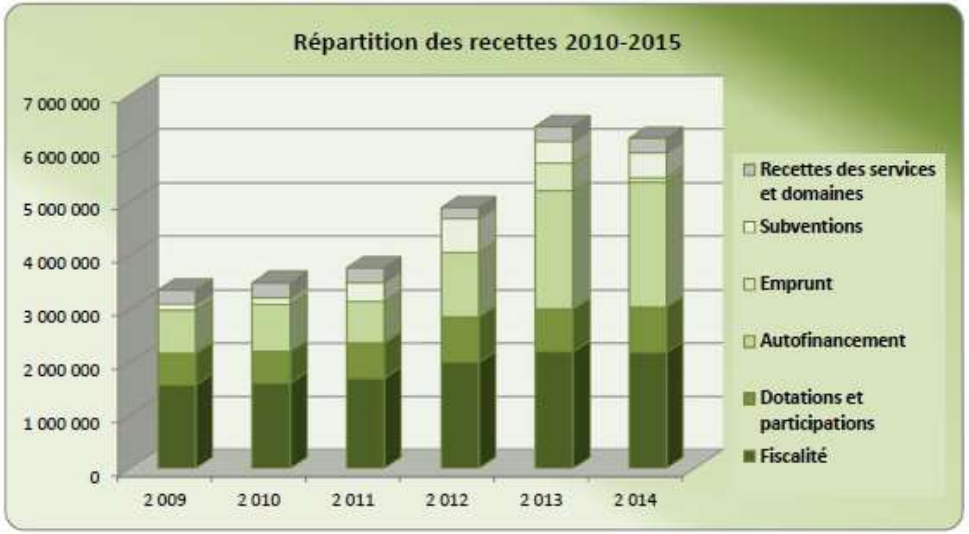

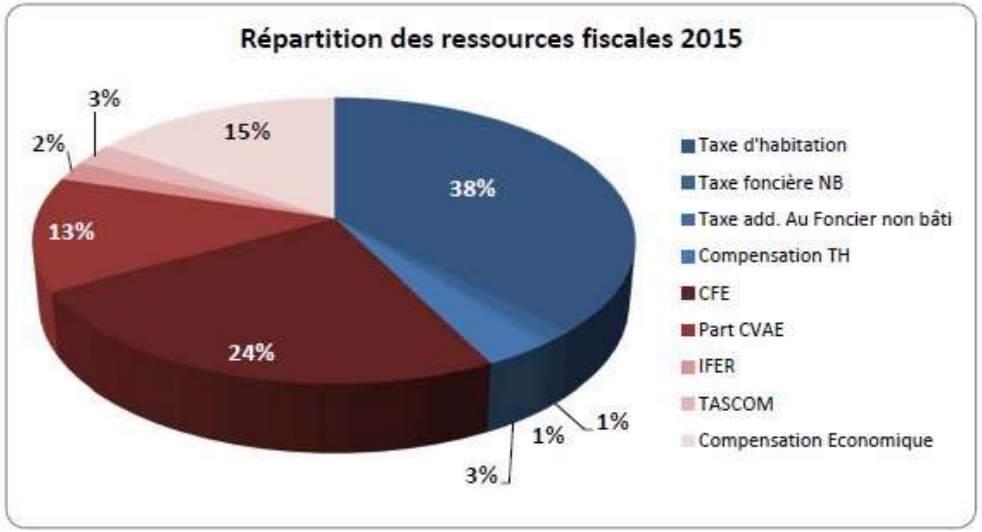

ANALYSE FISCALE – REPARTITION DE LA FISCALITE REELLE PAR COMMUNE

commune	Total produit ménages		Total produit ECO		TOTAL		Reversement			Attribution Négative	Compensation AC négative	FISCALITE REELLE CCLG	
							FNGIR	AC	TOTAL				
BERRAC	13 761 €	0,61%	6 163 €	0,20%	19 924 €	0,37%	5 061 €		5 061 €	109 €	8 663 €	6 309 €	0,33%
BRUGNENS	20 394 €	0,90%	52 637 €	1,72%	73 031 €	1,37%	16 400 €	41 111 €	57 511 €			15 520 €	0,80%
CADEILHAN	10 659 €	0,47%	3 760 €	0,12%	14 419 €	0,27%	3 713 €		3 713 €	133 €	11 163 €	-324 €	-0,02%
CASTELNAU ARBIEU	19 365 €	0,86%	3 646 €	0,12%	23 011 €	0,43%	6 093 €		6 093 €	214 €	16 620 €	511 €	0,03%
CASTERA LECTOUROIS	35 671 €	1,58%	10 709 €	0,35%	46 380 €	0,87%	12 041 €		12 041 €	313 €	15 082 €	19 570 €	1,01%
CASTET ARROUY	15 186 €	0,67%	5 564 €	0,18%	20 750 €	0,39%	5 332 €	1 140 €	6 472 €			14 278 €	0,74%
CERAN	12 847 €	0,57%	3 457 €	0,11%	16 304 €	0,31%	4 255 €	530 €	4 785 €			11 519 €	0,60%
CEZAN	18 008 €	0,80%	3 855 €	0,13%	21 863 €	0,41%	5 761 €		5 761 €	177 €	5 257 €	11 021 €	0,57%
FLAMARENS	16 800 €	0,74%	2 460 €	0,08%	19 260 €	0,36%	5 143 €	1 133 €	6 276 €			12 985 €	0,67%
FLEURANCE	876 367 €	38,74%	1 590 369 €	52,08%	2 466 736 €	46,40%	567 357 €	964 953 €	1 532 310 €			934 426 €	48,43%
GAVARRET	12 661 €	0,56%	7 556 €	0,25%	20 217 €	0,38%	5 042 €	8 369 €	13 411 €			6 806 €	0,35%
GIMBREDE	24 373 €	1,08%	10 057 €	0,33%	34 430 €	0,65%	8 788 €	22 627 €	31 415 €			3 015 €	0,16%
GOUTZ	16 118 €	0,71%	2 856 €	0,09%	18 974 €	0,36%	5 035 €		5 035 €	194 €	2 715 €	11 418 €	0,59%
LA ROMIEU	72 877 €	3,22%	32 725 €	1,07%	105 602 €	1,99%	26 820 €		26 820 €	569 €	2 555 €	76 797 €	3,98%
LA SAUVETAT	37 981 €	1,68%	12 319 €	0,40%	50 300 €	0,95%	13 008 €	3 209 €	16 217 €			34 082 €	1,77%
LAGARDE	10 986 €	0,49%	7 195 €	0,24%	18 181 €	0,34%	4 506 €		4 506 €	117 €	11 720 €	2 073 €	0,11%
LALANNE	7 192 €	0,32%	598 €	0,02%	7 790 €	0,15%	2 108 €		2 108 €	117 €	1 105 €	4 694 €	0,24%
LAMOTHE GOAS	7 387 €	0,33%	2 642 €	0,09%	10 029 €	0,19%	2 580 €	7 679 €	10 259 €			-230 €	-0,01%
LARROQUE ENGALIN	5 853 €	0,26%	1 228 €	0,04%	7 081 €	0,13%	1 868 €	210 €	2 078 €			5 003 €	0,26%
LECTOURE	518 056 €	22,90%	964 731 €	31,59%	1 482 787 €	27,89%	340 420 €	709 470 €	1 049 890 €			432 896 €	22,44%
MARSOLAN	44 953 €	1,99%	25 211 €	0,83%	70 164 €	1,32%	17 571 €	44 235 €	61 806 €			8 358 €	0,43%
MAS AUVIGNON	16 562 €	0,73%	14 211 €	0,47%	30 773 €	0,58%	7 481 €	3 007 €	10 488 €			20 285 €	1,05%
MIRADOUX	66 206 €	2,93%	71 062 €	2,33%	137 268 €	2,58%	32 820 €	62 537 €	95 357 €			41 911 €	2,17%
MIRAMONT	11 099 €	0,49%	3 218 €	0,11%	14 317 €	0,27%	3 723 €		3 723 €	157 €	7 083 €	3 668 €	0,19%
MONTESTRUC	66 069 €	2,92%	48 498 €	1,59%	114 567 €	2,16%	28 166 €	26 107 €	54 273 €			60 293 €	3,12%
PAUILHAC	44 803 €	1,98%	41 344 €	1,35%	86 147 €	1,62%	20 830 €	21 201 €	42 031 €			44 116 €	2,29%
PERGAIN TAILLAC	23 184 €	1,02%	7 647 €	0,25%	30 831 €	0,58%	7 967 €	10 188 €	18 155 €			12 677 €	0,66%
PEYRECAVE	6 451 €	0,29%	8 600 €	0,28%	15 051 €	0,28%	3 541 €	9 262 €	12 803 €			2 248 €	0,12%
PIS	5 978 €	0,26%	1 448 €	0,05%	7 426 €	0,14%	1 947 €		1 947 €	96 €	6 499 €	-924 €	-0,05%
PLIEUX	17 839 €	0,79%	2 793 €	0,09%	20 632 €	0,39%	5 497 €	14 797 €	20 294 €			337 €	0,02%
POUY ROQUELAURE	10 359 €	0,46%	5 985 €	0,20%	16 344 €	0,31%	4 085 €	8 445 €	12 530 €			3 814 €	0,20%
PRECHAC	14 049 €	0,62%	4 116 €	0,13%	18 165 €	0,34%	4 722 €		4 722 €	169 €	9 395 €	4 217 €	0,22%
PUYSEGUR	7 409 €	0,33%	2 278 €	0,07%	9 687 €	0,18%	2 512 €		2 512 €	77 €	1 014 €	6 238 €	0,32%
REJAUMONT	17 845 €	0,79%	9 116 €	0,30%	26 961 €	0,51%	6 793 €		6 793 €	215 €	332 €	20 051 €	1,04%
SAINTE MERE	17 319 €	0,77%	10 171 €	0,33%	27 490 €	0,52%	6 863 €	14 066 €	20 929 €			6 561 €	0,34%
SAINTE RADEGONDE	15 064 €	0,67%	1 641 €	0,05%	16 705 €	0,31%	4 496 €		4 496 €	189 €	2 767 €	9 632 €	0,50%
ST AVIT	8 060 €	0,36%	3 896 €	0,13%	11 956 €	0,22%	3 023 €	4 613 €	7 636 €			4 320 €	0,22%
SAINT MARTIN	11 423 €	0,50%	8 153 €	0,27%	19 576 €	0,37%	4 822 €	5 092 €	9 914 €			9 662 €	0,50%
SAINT MEZARD	16 089 €	0,71%	10 044 €	0,33%	26 133 €	0,49%	6 498 €		6 498 €	216 €	2 336 €	17 515 €	0,91%
SEMPESSERRE	26 800 €	1,18%	22 947 €	0,75%	49 747 €	0,94%	12 095 €	4 685 €	16 780 €			32 967 €	1,71%
TAYBOSC	6 243 €	0,28%	2 662 €	0,09%	8 905 €	0,17%	2 269 €		2 269 €	60 €	6 328 €	369 €	0,02%
TERRAUBE	36 092 €	1,60%	18 867 €	0,62%	54 959 €	1,03%	13 826 €	38 765 €	52 591 €			2 367 €	0,12%
URDENS	19 934 €	0,88%	5 428 €	0,18%	25 362 €	0,48%	6 615 €	2 259 €	8 874 €			16 488 €	0,85%
TOTAL	**2 262 372 €**	**100%**	**3 053 864 €**	**100,00%**	**5 316 236 €**	**100,00%**	**1 249 494 €**	**2 029 690 €**	**3 279 184 €**	**3 122 €**	**110 634 €**	**1 929 540 €**	**100,00%**

Communauté de Communes
Lomagne Gersoise
Territoire d'@ccueil et d'Excellence